



# Bulletin de L'A.N.A.I.

1<sup>er</sup> avril 2011 - Numéro 25

Publié par L' Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois

agrée par le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants,  
15, rue de Richelieu, 75001 Paris

Tél : 01.42.61.41.29, Fax : 01.42.60.06.51, CCP 21897-05 V Paris



# Sommaire

- 4** Le territoire à bail de Kouang Tchéou Wan (1898-1945)
- 12** Rapport d'activité de l'ANAI en 2010
- 14** Palmarès des sections
- 15** Le service des réfugiés d'Indochine Point d'étape 2011
- 16** Nouvelles d'Indochine
- 17** Les montagnards d'Indochine du Sud
- 18** La princesse condamnée à servir de lampadaire
- 20** Le Laos et la Tunisie
- 21** Livres en vente au siège
- 22** Guerres secrètes au Laos
- 27** Courrier des lecteurs
- 28** Bibliographie / Avis de recherche
- 29** La vie des sections

## ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national : Général Guy SIMON  
 Vice-Présidents, chargés de mission : Docteur Pierre NGUYÊN  
 : Général Georges PORMENTÉ  
 : Général Michel TONNAIRE  
 Secrétaire général : Colonel Georges MARTY  
 Trésorier général : Monsieur NGUYÊN KIM LUAN

### Membres d'honneur

Monsieur Jean AUBRY, Madame Mireille de LABRUSSE, Madame Thérèse LUCAS-POTIER, Général Paul RENAUD,

### Administrateurs

Colonel René BLAISE, Général Louis BEAUDONNET, Claude-Pierre FRANÇOIS, Colonel André GROUSSEAU, Commandant Hervé de LA BROSSE, Marie LÊ QUAN, Capitaine de Corvette Claude SAINTE-CLAIRE DEVILLE.

Dépôt légal : N° 46423  
 Commission paritaire des publications de presse : N° 1214 A 07396  
 Directeur de la publication : Général Guy SIMON  
 Directeur de la rédaction : Marie LÊ QUAN  
 Directeur administratif : Lieutenant Henri DUPONT  
 Secrétaire de la rédaction : Régine PUZIN  
 Adresse de la revue : 15, rue de Richelieu 75001 Paris  
 Tél. : 01.42.61.41.29 - Fax : 01.42.60.06.51  
 Réalisation graphique : Italic Communication  
 24, rue de Fauville 27000 Evreux  
 Tél. : 02.32.39.15.49 - Fax : 02.32.39.28.98  
 Impression : Optimum  
 49, rue du Maréchal Foch - 59100 Roubaix.  
 Routage : France Routage  
 Zone Gustave Eiffel - 2, avenue Gutenberg  
 77600 Bussy-Saint-Georges  
 Tél. : 01.70.01.01.02

© Bulletin de l'ANAI - 1<sup>er</sup> trimestre 2011  
 Abonnement annuel : 12 €  
 L'ANAI se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.  
 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.  
 Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.

## EDITORIAL

par le Général de Division  
 Guy SIMON  
 Président de l'A.N.A.I.

# SOUVENIR FRANÇAIS ET SOUVENIR INDOCHINOIS

Parce qu'ils ont protégé la vie et la liberté de leurs compatriotes, et pour la valeur de leur exemple, la France a toujours montré un grand respect envers les morts de la guerre. Le Souvenir Français s'est chargé de le propager.

Fondé en 1887, il s'est attaché initialement à développer la mémoire de la guerre de 1870-1871. En Alsace-Lorraine annexée par l'Allemagne comme dans la « France de l'intérieur », sépultures et monuments ont soutenu le patriotisme. Il en fut de même pour les conflits suivants.

Mais le patriotisme doit se transmettre, l'éducation des jeunes générations est nécessaire. C'est pourquoi le Souvenir Français, avec l'appui des autorités et des anciens combattants, organise des pèlerinages et des cérémonies sur les lieux de mémoire ; grâce à lui les morts pour la France remplissent une ultime mission : celle d'instructeur.

En 1917 apparaît le Souvenir Indochinois, fondé spontanément par des mandarins et des administrateurs coloniaux. Il était nécessaire, en effet, d'informer les autorités métropolitaines et de rendre justice aux volontaires indochinois. Dans la zone des armées il fallait cesser d'ensevelir les morts annamites sous des stèles nord-africaines au motif qu'ils avaient combattu, à Verdun notamment, aux côtés du RICM. Dans les hôpitaux il fallait honorer les Indochinois morts des suites de leurs blessures – comme à Nogent – ou d'intoxications chimiques – comme dans le Sud-Ouest – du titre de « Mort pour la France », défini en 1915 mais attribué sur demande seulement.

Le Souvenir Indochinois a regroupé 3 000 morts de 1914-1918 dans une quinzaine de cimetières et construit une trentaine de monuments. Il rassemble encore devant certains d'entre eux, le 2 novembre de chaque année, plusieurs centaines d'anciens d'Indochine, métropolitains et asiatiques.

Fiers de leurs œuvres propres, heureux de leurs activités communes, en plein accord sur leurs objectifs de mémoire et de patriotisme, le Souvenir Français et le Souvenir Indochinois sont prêts à se réunir.



# LE TERRITOIRE À BAIL DE KOUANG TCHÉOU WAN (1)

## (1898-1945)

*De nos jours, ces trois noms aussi sonores qu'exotiques n'éveillent aucune réminiscence dans la mémoire de la plupart des Français. Ces termes ont d'ailleurs disparu des atlas et dictionnaires usuels. Pourtant, ils désignent une contrée sur laquelle le drapeau tricolore a flotté durant quarante-sept ans.*

### Un « confetti » du Céleste Empire très convoité

La région de Kouang Tchéou Wan est située en Chine à l'est de la presqu'île de Lei Tchéou face à l'île de Haï Nan dans la province du Kouang Toung. Elle s'ouvre sur la baie formée par les estuaires des rivières de Ma Tché et de Lei Tchéou et fermée par les îles de Nao Chao, Tan Haï et Nam Sang. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les 183 000 habitants résidant dans les 1 288 villages ou hameaux sont des Lais, des Cantonais et des Malais. Ils vivent de l'agriculture, de la pêche, et surtout du négoce ou de la piraterie pour « lesquels ils sont très doués ».

En 1894, à l'issue du conflit entre la Chine et le Japon, trois nations européennes obtiennent des concessions territoriales asiatiques pour prix de leur neutralité intéressée envers les belligérants. L'Allemagne déjà présente dans le Pacifique avec ses établissements de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Guinée s'empare de la contrée de Kiao Tchéou et y aménage le port de Tsing Tao. La Grande Bretagne occupe Kow Loon face à Hong Kong et Wai Hai Wai où elle entretient une base depuis 1842. La Russie s'installe à Dalny et Port Arthur ; elle projette de faire aboutir le Transsibérien dans ces deux localités.

En ces années, Londres cherche à s'opposer à l'extension des possessions françaises en Afrique et en Asie. Elle veut isoler l'Union Indochinoise dans une sphère britannique de la Birmanie au Kouang Toung. En particulier, les fonctionnaires du « Colonial Office » entendent exercer leur influence dans le Haut Mékong, le Yunnan, la Birmanie et le Siam. Ils ont en outre obtenu l'autorisation chinoise de commercer sur le Si Kiang, fleuve de la province du Kouang Si, frontalière du Tonkin.

Soucieux de contrecarrer les visées du Royaume Uni et appuyé par le mouvement « coloniste » qui compte à la Chambre des Députés et au Sénat deux cents parlementaires, Paul Doumer, Gouverneur Général de l'Indochine, réussit à faire lancer par la France une offensive diplomatique visant à imposer à l'Empire du Milieu une compensation territoriale. Son choix se porte sur l'île de Haï Nan susceptible de garantir la sécurité des voies maritimes entre Haï-phong et Hong Kong et possédant des ressources minières reconnues en 1896 par l'explorateur français Madrolle.

Sans tarder, le « Foreign Office » inquiet de voir s'implanter « un Ceylan français à 24 heures de Hong Kong » fait connaître son opposition à la Cour de Pékin. Cette dernière informe Paris que « Haï Nan ne saurait être cédé à une puissance étrangère ». Alors, à défaut, après s'être informé des possibilités du site, le gouvernement français jette son dévolu sur la baie de Kouang Tchéou Wan capable d'abriter un port de guerre en eau profonde. Les négociations sont rapidement menées et aboutissent le 11 avril 1898 à un accord préliminaire de cession du territoire convoité pour une durée de 99 ans.

Le Quai d'Orsay est satisfait de voir se briser le cercle dans lequel « ses rivaux londoniens désiraient enfermer l'Indochine ». Ainsi que l'écrit un futur résident général du Kouang Tchéou Wan, « Maintenant la France tient la clef de la partie nord des mers indochinoises ». Le 16 novembre 1898, un protocole signé par le Contre-Amiral Courejolles et le Maréchal Sou ratifie l'accord préalable « en raison de l'amitié traditionnelle entre la Chine et la France ». Dans ce document comportant huit articles, outre les limites de la concession et la création d'un dépôt de charbon ravitaillant une station navale, il est précisé que :

- Les opérations de délimitation territoriale entreprises par les fonctionnaires des deux parties ne doivent pas froisser

les populations soumises dès lors aux lois et règlements de la France qui a le devoir de les protéger.

- Le bail est accordé pour 99 ans et la France est la seule nation à en profiter (2).

- La France est autorisée à entreprendre tous travaux d'aménagement et percevoir des droits sur les navires de commerce.

- La construction d'une voie ferrée entre la baie de Kouang Tchéou Wan et On Pou sur le Golfe du Tonkin est prévue ; le locataire supportant les frais des travaux nécessaires et les mandarins assurant la sécurité.

- Une base navale militaire doit être édiflée sur le Golfe du Tonkin hors de la concession au profit de navires de guerre français et chinois, ces derniers demeurant neutres en toutes circonstances.

### La prise de possession

Le site loué par la France n'est pas inconnu de sa marine. En effet, le 7 mars 1701, « l'Amphitrite » aux ordres du Commandant Froget de la Gaudière y a mouillé en catastrophe. Parti cinq mois plus tôt de La Rochelle, avec un équipage de 150 hommes, il a essuyé une violente tempête avant de relâcher désemparé au Kouang Tchéou Wan. Deux des neuf jésuites passagers, les R.P. Fontaney et Porquet débarquent alors pour se rendre à Pékin afin de remettre un présent à l'Empereur. Ils reviennent ensuite en apportant un mât de 30 mètres destiné à remplacer celui qui a été brisé « en le convoyant par terre, galères et chaloupes sur 60 lieues ». Le voilier repart le 10 mai 1702 « les matelots ayant noué des relations avec les habitants et les officiers ayant reconnu les lieux et dressé des cartes ».

Le 22 avril 1898, le Contre-Amiral Gigault de la Bédollière pénètre à bord du « Jean Bart » dans la baie de Kouang

Tchéou Wan et fait hisser le drapeau tricolore sur un fortin chinois en ruine appelé plus tard « Fort Bayard ». Le « Duguay Trouin », la « Surprise » et « l'Alouette » sont affectés à la garde du pavillon et deux sections de quarante-huit matelots sont débarquées avec le Lieutenant de Vaisseau Le Breton tandis que le Capitaine de Vaisseau Fort est nommé commandant supérieur du nouveau territoire.

Jusqu'alors les opérations ont été conduites par la Marine Nationale. Seul un détachement de cinquante « Linh Co » (3) originaires de Mon Cay et aux ordres des Garcipaux Daufes et Julian appuie les marins. La population se presse autour des nouveaux arrivés envers qui elle ne montre aucune hostilité mais une vive curiosité.

Très rapidement, avec l'arrivée du Général Pan l'attitude des habitants change, des pierres sont lancées contre le fortin occupé par les marins, des affiches injurieuses à l'égard des Français apparaissent, quelques-uns de ces derniers étant attaqués par des paysans armés de bèches aux cris de « Frappez les diables étrangers ». Le 12 juillet, le cantonnement des matelots est assailli par neuf cents Asiatiques dotés d'un canon. Le tir croisé des pièces de 65 et des mitrailleuses des navires les font fuir. Une sortie est effectuée par la Marine et des villages brûlés à titre de représailles.

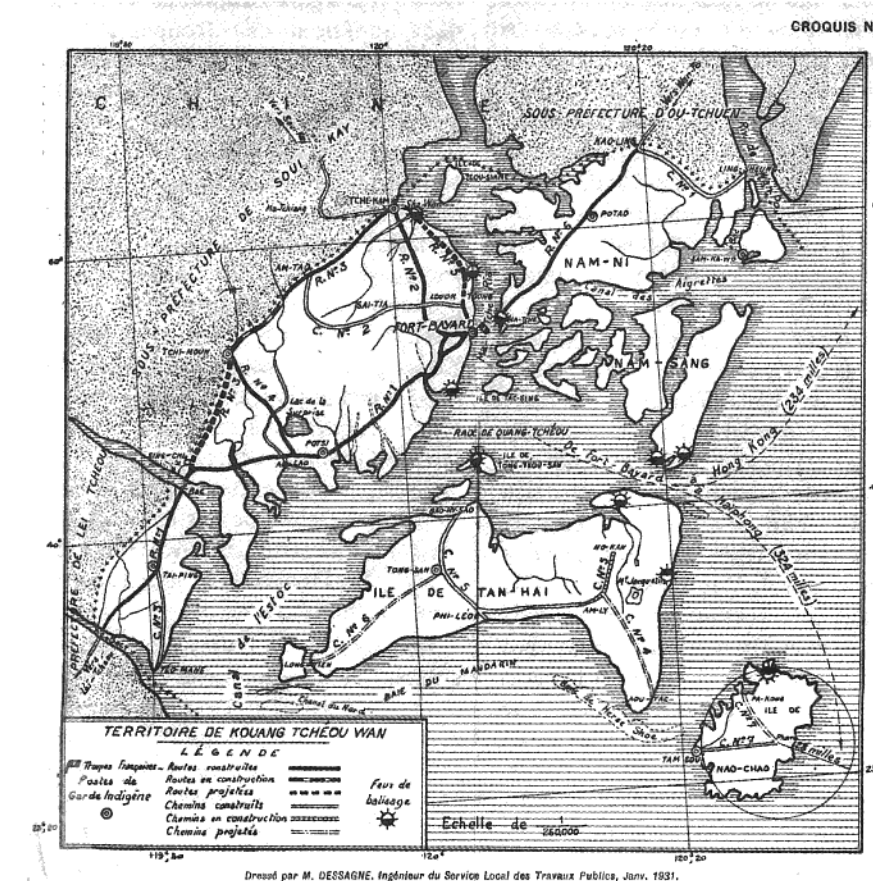
Le 21 octobre, un groupe de la Garde Indigène voulant pénétrer dans le hameau de Nam Lo est repoussé par des tirs de canons et de fusils. Un furieux combat s'engage alors, les habitants réfugiés sur une éminence y assistant comme au spectacle et pariant sur l'issue de l'affrontement. Dans l'après-midi, deux compagnies de débarquement et une section de gardes reprennent la bourgade en tuant treize rebelles. Trois jours plus tard, les notables du village se rendent accompagnés du Colonel Tcheng à bord du « Duguay Trouin » afin de faire leur soumission. Pour répondre à cette situation inquiétante, dès le 4 octobre 1898, la compagnie Capbosc du 9<sup>e</sup> RIMA embarque à Haïphong au son de la Marseillaise sur le « d'Entrecasteaux » afin de rejoindre la nouvelle concession. Peu après, les compagnies d'Infanterie de la Marine 13, 14, 15 et 16 débarquent sous les ordres du Chef de Bataillon Roget. La garnison terrestre rattachée au 10<sup>e</sup> RIMA atteint dès lors la valeur d'un bataillon. Bien que décimés par une épidémie de choléra, les Marsouins (4) vont procéder à l'occupation du territoire à bail en collaboration avec la Marine. Dans le domaine politique, l'Amiral de Beaumont commandant l'Escadre d'Ex-

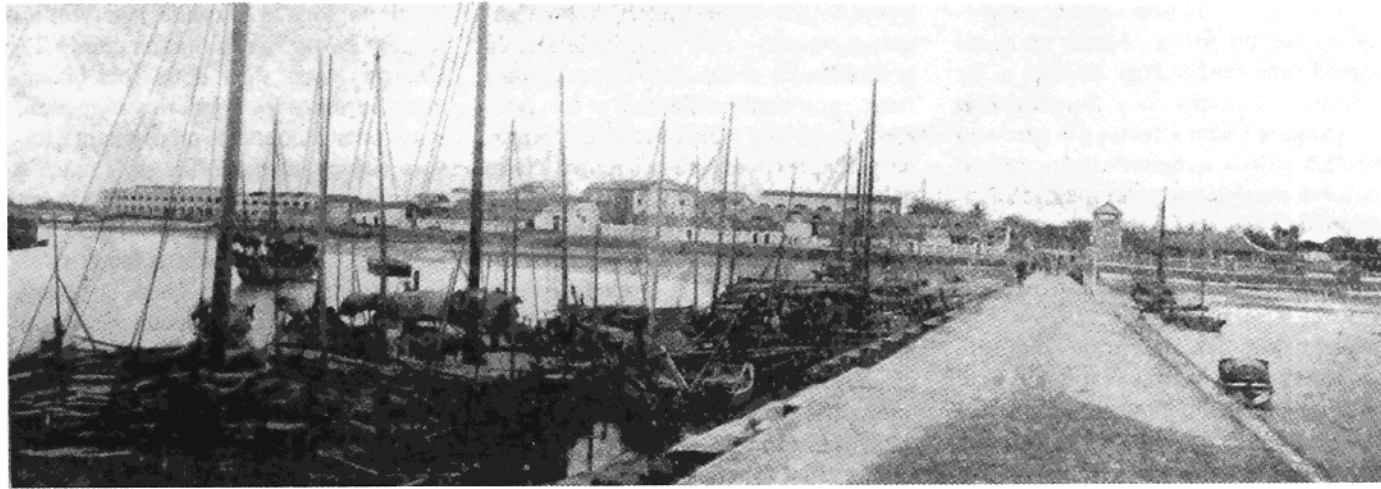
trême Orient obtient des résultats conséquents en affrontant « les réticences de la diplomatie chinoise, fuyante, grignotante, reprenant habilement et fort poliment ce qu'elle a déjà accordé ». Après un an d'après pourparlers, il réussit à faire délimiter le périmètre de la concession, déplacer plusieurs mandarins et le Colonel Tcheng très hostiles à la France. Désormais la police et la sécurité de la région sont assurées par les troupes débarquées. En dépit de ces avancées et du désarmement de la population, les habitants continuent à faire preuve d'hostilité et la guérilla s'amplifie. Les Chinois font fortifier les villages de Ma Tchiang et de Vong Lock où sont apposées des affiches signées de l'Impératrice Douairière mettant à prix la tête de chaque Français pour 20 000 piastres. La presse britannique assure alors perfidement que la France s'est emparée par la force de la concession, ce qui crée une effervescence dangereuse. Les négociations entre le Contre-Amiral Courejolles et le Général Pan traînent en longueur. Placé le dos à la mer, le commandement est contraint d'agir et fait occuper préventivement la forteresse de Montao. Ensuite, le 9 octobre 1899, la compagnie Maitrer du 9<sup>e</sup> RIMA tenant le poste de Pese accomplit une reconnaissance vers Tché Kam. Ses quatre-vingt-deux marsouins étant bientôt encerclés par plusieurs milliers de rebelles, le Capitaine

« debout sous la mitraille, cigarette au bec, fait battre en retraite son unité ». Le Clairon Heck, déjà deux fois blessé, effectue alors les sonneries réglementaires pour ordonner le mouvement à travers des champs touffus de cannes à sucre. Après plusieurs heures de combat et 40 kilomètres accomplis au pas gymnastique, la troupe peut rejoindre son cantonnement. Ses 75 fusils ont brûlé 8 000 cartouches et beaucoup d'hommes se plaignent d'avoir l'épaule droite enflée du fait de cette cadence de tir infernale.

De nouvelles reconnaissances sont effectuées en novembre par les 13<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> Compagnies du 1/10<sup>e</sup> RIMA soutenues par la section d'artillerie de 80 et les canons de la flotte. Des combats se déroulent le 4 à la sortie de Ma Tchiang et le lendemain sur l'arroyo de Tché Kam où périssent l'Adjudant Rozier et le Marsouin Pister. Des canons de 60 sur roues entraînés à bras d'homme par des Bigors (4) exténués dispersent l'adversaire estimé à cinq cents combattants bien armés. Vers 13 heures 15, le repli est ordonné, le Sergent Hauvuy décédant sur le terrain des suites de graves blessures.

Le 9 novembre suivant, les Enseignes de Vaisseau Courlaouen, qui s'est déjà illustré au Cambodge, et Koun sont assassinés sur la rivière Ma Tché au cours d'une mission topographique. Ce jour-là, le corps d'occupation confié au Lieute-





Panorama des quais de Fort Bayard

nant Colonel Marot est fort de trois bataillons : 2/9<sup>e</sup> RIMA, 2/10<sup>e</sup> RIMA, 4/10<sup>e</sup> RIMA et de la 4<sup>e</sup> Batterie ter d'AMA. Étant donné le crime commis envers les deux officiers de marine, le Contre-Amiral Courejolles prescrit des représailles. Ainsi, la canonnière où a pris place le préfet de Hai Nan est saisie par les matelots du « d'Entrecasteaux » qui montent à bord du navire chinois « baïonnette au canon, démontent la machine et confisquent 150 fusils ». En outre, une colonne de 27 officiers et 934 hommes de troupe soutenue par les feux du « Descartes » et de la « Surprise » investit et incendie Vong Lick le 1<sup>er</sup> novembre. L'Adjudant Maillard et sa section de tirailleurs chinois se distinguent au cours de l'affrontement qui se termine au cri de « Vive la France ! Vive la Coloniale ! ». Quatre canons et des fusils de rempart de 3 à 4 mètres de long sont récupérés, 6 à 700 Chinois ont été tués. Satisfait, le Contre-Amiral Courejolles fait distribuer à chaque compagnie quatre-vingt-douze paquets de tabac et promet aux combattants la médaille coloniale avec agrafe « Kouang Tchéou Wan ».

Cette opération, de moindre ampleur et ayant occasionné moins de pertes que celles des colonnes effectuées au Tonkin, a le mérite essentiel de faire hâter les discussions diplomatiques devant confirmer la location du territoire. Le Maréchal Sou dépêché sur les lieux signe le 16 novembre 1899 un traité avec le Contre-Amiral Courejolles. Mais le dignitaire chinois estimé trop francophile par la population doit être escorté par une unité française. Il arrive à la cérémonie en chaise à porteurs pendant que les Marsouins présentent si bien les armes « qu'une ration supplémentaire de vin leur est attribuée ». Afin de « mieux asseoir l'autorité de la France », le 23 novembre les environs du village de Ping Tché qui ne s'est pas rallié sont bom-

bardés par l'artillerie navale. Le 10 décembre, une commission mixte de douze officiers, consuls ou ingénieurs français et chinois termine les travaux de délimitation de la concession après de multiples ergotages et contestations. Le Maréchal Sou plante alors avec solennité le premier poteau de bornage, qui est subrepticement déplacé vers la province du Lei Tchéou dans la nuit suivante par les villageois.

Le 20 décembre 1899, le Kouang Tchéou Wan est constitué en Territoire Militaire aux ordres du Lieutenant-Colonel Marot. Le 3 février 1900, le Gouverneur Général Doumer vient visiter la région, rejoint le lendemain par le Général Borgnis-Desbordes, Commandant Supérieur des Troupes d'Indochine. Il est alors décidé de remettre la concession à l'autorité civile représentée à compter du 27 février par l'Administrateur de 1<sup>re</sup> classe Alby. Les troupes doivent être diminuées progressivement durant quatre ans et à l'issue de cette période être essentiellement constituées par une brigade de la Garde Indigène présente sur le territoire depuis le 16 septembre 1898. En outre, la baie de Kouang Tchéou Wan est placée sous le régime des ports francs. Dans le même temps, le général commandant supérieur fait améliorer le couchage des soldats qui dorment sur des nattes depuis 16 mois, accélérer l'arrivée des lettres venant de métropole ainsi que celle des colis expédiés par les Dames de France et constituer une bibliothèque.

Au cours de ces visites, la population autochtone s'est montrée déçue par la tenue de Monsieur Doumer, annoncé comme le « Vice-Roi de France ». En effet, habillé « en bourgeois sans dorure et se déplaçant sans cérémonie particulière », le Gouverneur Général a fait piètre impression sur ses nouveaux administrés.

## Le sixième pays de l'Union Indochinoise

Loué par la France jusqu'au 16 novembre 1998 et situé dans la province chinoise du Kouang Toung, il s'étend sur 85 000 hectares. Sa baie très étendue est opportunément fermée par trois îles constituant autant d'étroites passes pour accéder à des ports bien abrités.

La frontière avec les trois sous-préfectures chinoises de Lei Tchéou, Soui Kay et Ou Tchouen est matérialisée par huit postes et des blockhaus ainsi que par deux cantonnements à l'île de Tan Hai. 234 milles marins séparent le territoire de Hong Kong et 324 d'Haiphong.

Dans le Céleste Empire, cette contrée est réputée comme un lieu de bannissement, où s'exerce un intense banditisme réprimé de tout temps par des soldats venus de Canton. Les habitants parlent deux langues, le Kok Lo et le Cantonnais, et sont ainsi séparés en deux communautés. Ils pratiquent la pêche, la riziculture, la production d'arachides, de cannes à sucre et de patates. Le territoire est le siège d'un important commerce d'opium ; des bouilleries de cette drogue y fonctionnent. La piraterie est florissante à partir des 300 kilomètres de côtes de la concession ; l'association Sam Tien (trois points) réunit deux mille membres pour l'exercer avec des jonques à trois mâts. Le butin est entreposé dans le petit port de Pak Hoï d'où les passagers enlevés sont relâchés contre rançon. Le trafic de jeunes femmes et d'adolescentes est également très actif.

Pour rétablir la paix et assurer la sécurité de la région, l'administration française s'implante lentement. Les moyens militaires sont de plus en plus réduits et le maintien de l'ordre repose dès 1900 sur

la Brigade de la Garde Indigène forte de 350 hommes originaires de Mon Cay au Tonkin ou du Kouang Tchéou Wan. L'unité est dotée de deux pièces de 80 de montagne et de jonques équipées de canons-revolvers de 214 kilogs, bientôt remplacés par des tubes de 37 plus légers. En cas de besoin, elle peut faire appel à la compagnie d'Infanterie Coloniale casernée à Fort Bayard avec une section d'artillerie ou au stationnaire de la Marine Nationale.

Une des premières affaires de simple police à régler par la Garde Indigène concerne le seul commerçant européen du territoire, le Sieur B. S'intitulant colon, ce Français débite « de l'absinthe, de l'Amer Picon et autre vermouth frelaté aux Marsouins ». Une nuit des pirates tentent sans succès d'enlever son épouse ; pour cette agression, B. obtient du gouvernement chinois une compensation de 25 000 francs. Ce mirifique dédommagement fait dire à ses clients que « c'est un bonheur d'avoir une femme qui rapporte une telle somme en une nuit et que le mastroquet aurait pu également exiger de la France la Légion d'Honneur ».

## Un petit coin de France en Chine

En dépit de l'insécurité latente, de l'hostilité plus ou moins affichée de la population, et de frontières poreuses avec un Empire du Milieu le plus souvent plongé dans le chaos, le Gouvernement Général de Hanoï ne va pas lésiner sur les moyens nécessaires pour faire du Kouang Tchéou Wan une vitrine représentative de la puissance de la France. Peu à peu, les agglomérations du territoire « d'une saleté repoussante et foyers de pestilence générateurs d'épidémies » selon les premiers débarqués, qui les comparent défavorablement avec celles de l'Union Indochinoise, vont spectaculairement se transformer grâce à l'action d'une administration très entreprenante.

Cette dernière installée dès 1900 s'exerce en respectant les institutions chinoises antérieures. Ainsi, dans le domaine fiscal un régime d'impôts conforme aux coutumes locales est instauré. Les recettes de l'ordre de 300 000 piastres sont consacrées aux dépenses économiques et sociales. Les dépenses relevant de la souveraineté sont couvertes par une allocation annuelle de 400 000 piastres consentie par Hanoï. Dans le domaine judiciaire, les lois traditionnelles séculaires sont toujours appliquées mais les châtiments corporels sont abolis. Le bureau chinois des douanes demeure en

fonction, reversant 2/10<sup>e</sup> des recettes à la France. De même le découpage territorial en Kong Koc (districts) n'est pas supprimé, les notables placés à leur tête continuant à assurer leurs fonctions. En revanche, les mandarins corrompus et xénophobes sont écartés. Dans la pratique, l'harmonisation entre les réglementations chinoise et française n'est pas facile et les fonctionnaires venus du Tonkin sont parfois stupéfaits. Ainsi, le Kong Koc de Ma Soui dont les administrés sont victimes d'une épidémie de choléra propose d'abattre tous les malades afin d'éviter la propagation et son homologe de Sam Ka Wo refuse d'accorder le divorce à une femme de 32 ans mariée de force à un enfant de 10 ans. En outre, lors des élections municipales, il est utilisé des bulletins de vote sur lesquels les gardes chinois écrivent le nom du candidat indiqué par les électeurs illettrés.

Dès le 27 janvier 1900 le Gouverneur Général Doumer précise l'organisation administrative de la nouvelle concession. Après quelques tâtonnements dus à des difficultés de personnels compétents et de ressources financières, elle se met en place dans la circonscription de Fort Bayard et Tché Kam dirigée par un administrateur civil et dans un territoire regroupant Po Tao et les îles de Tan Hai et Nao Chao confié à des fonctionnaires de la Garde Indigène. Des conseils de notables élus sont créés, les Kong Koc étant désignés par l'administration. À compter de 1922 un comité consultatif de dix membres élus voit le jour.

Progressivement, les services nécessaires à la vie du territoire commencent à fonctionner :

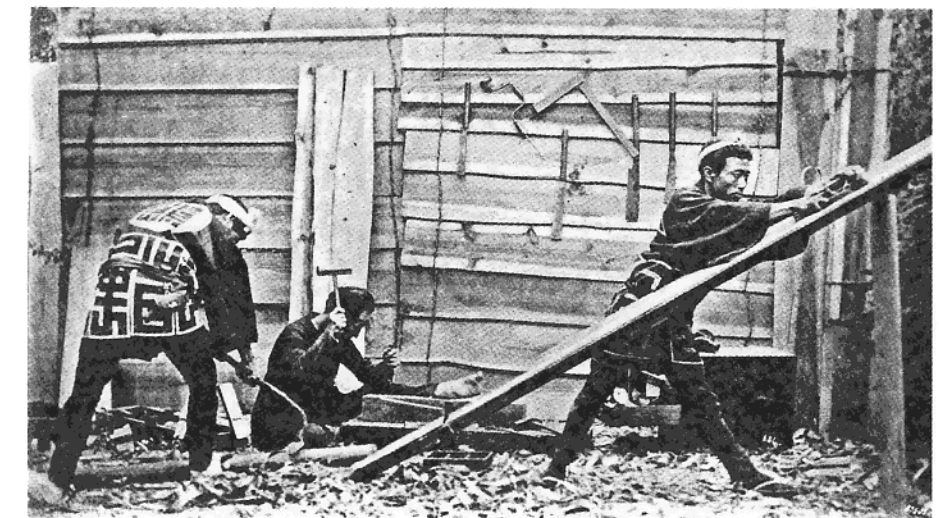
- Les Travaux Publics construisent 135 kilomètres de routes et des ouvrages d'art édifiés par le conducteur Vilmont et l'entrepreneur Chaix. Les ports de Fort

Bayard et de Tché Kam sont aménagés. Un quartier européen bâti dans la capitale bénéficie du tout à l'égout, de l'électricité et de l'eau courante.

- Le Service de Santé combat de nombreuses épidémies de paludisme, peste bubonique, variole et choléra en procédant à des campagnes de vaccination. Il obtient également des résultats spectaculaires dans le domaine de l'hygiène. Un médecin-commandant assisté d'un praticien français et de deux autochtones diplômés de l'École de Médecine de Hanoï dispense des soins en compagnie de deux sages-femmes originaires du territoire. Une ambulance fonctionne à Fort Bayard pour les Européens et deux hôpitaux dans la capitale et à Tché Kam sont à la disposition des Asiatiques.

- Durant quelques années, il n'existe dans la concession que des écoles privées chinoises. Bien que les habitants préfèrent l'enseignement traditionnel confucéen, sept établissements franco-chinois sont créés et bénéficient d'une totale gratuité pour les élèves. Un collège Albert Sarraut prodigue également ses cours à Fort Bayard. Au total, l'enseignement est assuré par deux professeurs européens, cinq instituteurs annamites et trente-trois chinois.

- L'essentiel des recettes du trésor provient de la douane française installée à Fort Bayard en 1914 en tant que représentante de la Régie de l'Opium de l'Union Indochinoise. En 1920, la direction britannique des douanes chinoises lance une virulente campagne de presse contre la concession accusée d'être le point de départ du commerce de la drogue vers le continent. De fait, l'opium traité dans les bouilleries du territoire est renommé en Asie, sous le nom de « concentré », 12 tonnes étant annuellement négociées. Les commissaires britan-



No 9. Charpentiers. Ces ouvriers sont d'une adresse remarquable et leurs outils d'une précision remarquable. Le sabot n'a ni contour, ni sauto et on s'en sert au volant. En haut est une fosse à deux tranchants montés sur un noyau. Tous les charpentiers portent sur leur vêtement le coin de leur corporation.

N. F. Edouard, Paris, 80 rue No. 763

niques font patrouiller leurs navires tout au long des côtes du Kouang Tchéou Wan pendant que les vedettes françaises « Argus » et « Espadon » veillent à ce que les eaux territoriales ne soient pas violées par des bâtiments étrangers. En 1919, les licences des débitants de drogue ne sont pas renouvelées et les bouilleries plus étroitement surveillées.

- Dès 1900, l'agent des P. et T. Marliac monte une ligne télégraphique ; en 1920, 80 kilomètres de câbles téléphoniques relient les agglomérations de la concession. Un peu plus tard, une station radiotélégraphique correspond avec le Tonkin, Haï Nan, Macao et Hong Kong. Un navire emmène le courrier à Hongkong, toutes les semaines et un autre, bimensuel, fait de même vers l'Union Indochinoise.

## L'économie

L'implantation d'une infrastructure moderne va de pair avec l'exploitation accrue du potentiel agricole et industriel du territoire. En 1931, toutes les surfaces cultivables de celui-ci sont ensemencées ; une partie des récoltes en patates douces, arachides et cannes à sucre est exportée vers Hong Kong, de même que des joncs, des aulx et de la volaille vendus à la Chine et au Japon.

L'industrie est réduite à la production d'huile, de sucre et de conserves de poissons. Les fabriques les plus importantes

sont celles de pétards employés pour les fêtes traditionnelles du Céleste Empire. Les deux ports abritent des navires en transit ou se livrant au cabotage, leurs activités atteignent le 1/10<sup>e</sup> de celui de Nantes, bien que manquant de quais et de moyens de débarquement modernes. Chaque année, trois mille voyageurs font escale au Kouang Tchéou Wan.

## La défense. La situation intérieure et internationale

Le territoire à bail prospère et paisible par rapport aux contrées qui l'environnent fait l'objet de convoitises étrangères et doit être défendu contre toute intrusion ou menace. Les moyens consentis par l'Union se réduisent à une compagnie d'Infanterie Coloniale du 10<sup>e</sup> RIC puis des 2<sup>e</sup> RTT et 5<sup>e</sup> RTT ; les tirailleurs originaires du 1<sup>er</sup> TM sont surnommés les « Moncayais ». La seule force cohérente est la Brigade de G.I. qui tient les huit postes frontaliers. Parfois un stationnaire de la Marine Nationale vient d'Haïphong et reste quelques mois à Fort Bayard, tel l'« Inconstant » en 1927 aux ordres du Lieutenant de Vaisseau Piquet et fort d'un équipage de vingt et un Européens et de dix-sept Indochinois.

Les projets d'une base navale, établis dès 1895 par l'Amiral de Beaumont, et d'un port en eau profonde vont rester

lettre morte. Il n'en est pas de même pour les Allemands établis à Kiao Tchéou qui ont aménagé la rade de Tsing Tao. En août 1914, la garnison du territoire loué par la Chine à Berlin par traité du 6 septembre 1898 aligne quatre mille huit cents hommes aux ordres du Capitaine de Vaisseau Meyer Waldeck. Elle dispose de 150 canons de 37 à 280 m/m et même d'un avion.

Durant de longues années, la priorité des autorités administratives et militaires va être la lutte contre la piraterie et le banditisme. La Garde Indigène mène de 1900 à 1926 soixante-quinze opérations de sécurité, certaines de celles-ci donnant lieu à de violents combats où les Gardes Principaux Casal, Lacoste et Louron perdent la vie. Cette lutte dure essentiellement jusqu'en 1925, année où la bande du célèbre pirate By Xa qui a longtemps mis les campagnes en coupe réglée est anéantie à Tho Han le 24 juin. À juste titre, à ce moment-là, un journaliste venu de Hanoï écrit : « Derrière le décor trompeur et séduisant de la concession, il y a des drames, des vengeances et des crimes ».

La situation anarchique dans le Céleste Empire a également des répercussions au Kouang Tchéou Wan. Ainsi, en 1918, les monarchistes et les républicains chinois s'affrontent au-delà de la frontière ouest du territoire en pillant les villages de la sous-préfecture de Soui Kaï. Les forces du Général Lam Fou sont sur le point de vaincre les unités loyalistes du Maréchal Long. C'est alors que cinq mille villageois

paniqués accompagnés de douze mille bœufs se réfugient dans la bourgade de Téou Man à la pointe extrême sud-est de la concession. La sécurité de cette foule et le contrôle de la frontière sont assurés par les vingt-cinq gardes du Sous-Inspecteur Gafforj. En particulier, ces derniers interviennent lors de « l'incident des nattes ». En effet, le port de celles-ci a été aboli en Chine par les tenants des idées nouvelles mais légalement conservé pour les administrés français. Or, des réguliers chinois pénétrant en fraude au Kouang Tchéou Wan enlèvent deux paysans coiffés à l'ancienne mode. Cette arrestation provoque une virulente protestation de l'Administrateur Viala. Peu après, Lei Tchéou étant tombé au pouvoir des révolutionnaires, deux bataillons de gouvernementaux se présentent au poste frontière de Taï Taï accompagnés de cinq généraux et d'un sous-préfet. Ils sont internés dans un camp et leurs malades et blessés traités à l'ambulance de Tché Kam. Par précaution, la vedette de la douane, « l'Espadon » aux ordres du Capitaine Coulon et équipée de deux canons pouvant tirer cinquante-six coups, vient stationner à Fort Bayard. En 1920, son équipage débarque à Pak Hoï en territoire chinois afin d'y protéger le consulat français. Peu après, ce navire amène dans le territoire les Généraux Puypéroux et Petitdemange venus inspecter les troupes.

À plusieurs reprises, le Kouang Tchéou Wan fait l'objet de campagnes de presse internationales. Ainsi, en 1905, la doctrine de la « Chine aux Chinois » du Docteur Sun Yat Sen fait revendiquer par ses militants la rétrocession de la concession. En 1922, lors d'une conférence tenue à Washington, l'abandon général des territoires à bail est préconisé par le représentant chinois Wellington Koo. Les délégués français Briand, Sarraut et Viviani s'y opposent de même que ceux de la Grande-Bretagne et du Japon peu soucieux d'évacuer leurs bases navales asiatiques. Cependant en avril 1930 les Britanniques évacuent la rade de Wei Hai Wei.

En juin 1936, la délégation de Po Tao est envahie par une foule de coolies chinois employés à des travaux routiers, accusant leurs « caïs » (5) annamites de malversations. La milice chargée de la sécurité du bureau du Kong Koc tire pour se dégager, faisant quatre tués parmi les manifestants. En octobre de la même année, la province du Kouang Toung s'étant ralliée au gouvernement de Nankin alors que celle du Kouang Si refuse d'accomplir le même geste, de violents combats entre troupes rivales éclatent à la frontière du Kouang Tchéou

Wan. Des milliers de réfugiés viennent ensuite s'abriter en territoire français et des centaines de blessés et malades se présentent dans les hôpitaux. Pour assurer l'ordre, deux sections européennes du 19<sup>e</sup> RMIC rejoignent Fort Bayard sur le vapeur « Canton ».

Les visées de Tokyo sur la concession deviennent évidentes. En mars 1938 le Capitaine Graille (6) prend contact dans la capitale du territoire avec l'émissaire chinois Tchong Chi Chen envoyé par le Général commandant l'île de Haï Nan. Un plan commun de défense de cette dernière impliquant la présence d'officiers français est alors établi. Mais ce projet ne reçoit aucun commencement d'exécution le 10 février 1939 lorsque les forces japonaises s'emparent de l'île. Dès lors, les appareils nippons sont en mesure de décoller de terrains rapidement aménagés sur cette dernière pour aller bombarder le Kouang Si.

## La deuxième guerre mondiale

Jusqu'en 1939, hormis ceux survenus en Chine, les événements internationaux n'ont eu aucune répercussion dans le territoire à bail. Tout au plus, en 1904, le croiseur russe « Diana » endommagé dans la Mer Jaune lors d'un combat avec les Japonais a-t-il fait relâche pour charbonner à Fort Bayard. De 1914 à 1918, ce dernier port n'a reçu la visite que de deux navires de guerre français, le « Vinh » et le « d'Iberville ».

Lorsque les hostilités débutent, la concession est calme. Elle est peuplée de 206 000 Chinois, 100 civils français, 600 Indochinois et quelques Américains et Britanniques. Par bien de ses aspects, le territoire rappelle la lointaine métropole. Nombre de sites, en effet, portent des noms français : Canal des Aigrettes, Feu Portalis, Massif de la Surprise, Mont Jacquelin, Pic Zimmerman, Pointe Navet. Les agglomérations de Fort Bayard et de Port Beaumont possèdent des artères baptisées avenue Silvestre ou Paul Bert, rue Albert Sarraut, Descartes et de Louvain, boulevard Duguay-Trouin et Maréchal Foch. La bourgade de Tché Kam s'enorgueillit d'une Rue de la Mairie. L'architecture des bâtiments publics et l'urbanisme obéissent aux modèles métropolitains ; le phare de Nao Tchéou a été édifié sur les plans d'un de ses homologues bretons. Un monument a été dédié à la mémoire des Enseignes de Vaisseau Courlaouen et Koun et un autre commémore la lointaine venue de

« l'Amphitrite » ; l'œuvre d'art représente une proue de navire haute de 7 mètres.

En 1939, l'Administrateur de 1<sup>re</sup> classe Le Prévost est responsable de la concession, assisté de ses subordonnés Marby et Thierry. Le Capitaine Leroux commande les troupes, l'Inspecteur Bordes est à la tête de la Garde Indigène et le Service de Santé est dirigé par le Médecin-Commandant Chapuis.

Dès 1940, le Kouang Tchéou Wan va être le théâtre d'un certain nombre d'événements :

- Le 7 juillet 1940, l'appareil régulier (7) d'Air France allant de Hanoï à Fort Bayard est abattu par erreur par l'aviation japonaise alors que trois officiers français et un nippon, se trouvent à bord de l'avion Dewoitine piloté par un équipage de deux hommes. Tokyo présente ses excuses et remplace le 5 mai 1942 l'aéronef détruit par un avion Nakajima. Vichy décerne à titre posthume la Légion d'Honneur au Capitaine de Vaisseau Matoki et le gouvernement japonais l'Ordre Impérial du Soleil Levant au Capitaine Bougon, au Lieutenant Picard d'Estelan, au pilote civil Lacaze et au radio-navigant Péchard. À la fin de l'année 1940, le Vice-Amiral d'Escadre Decoux se rend à Fort Bayard pour y accomplir l'unique visite de son proconsulat.

- Le 20 mars 1941, le croiseur Lamotte Picquet, auréolé de sa récente victoire de Koh Chang, fait escale dans la concession. Six mois plus tard, le patrouilleur auxiliaire « Béryl » et le « Valeureux » remorquant depuis Shanghai la canonnière « Francis Garnier » font de même.

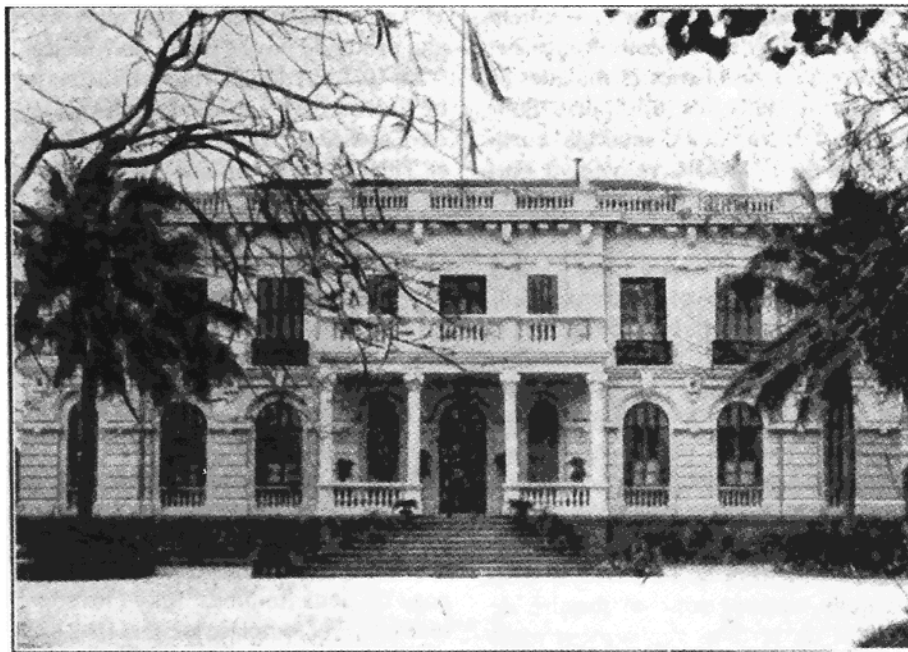
- Le 1<sup>er</sup> août 1941, l'Ingénieur des Travaux Publics Vidal accompagné de son épouse, de ses deux enfants, de sa belle-mère ainsi que de son collègue Bedocia « sujet arménien protégé français » passent la frontière du Kouang Tchéou Wan pour rejoindre la France Libre.

- En octobre 1941, le Docteur Béchamp, médecin de l'Hôpital de Tchong Tu en Chine et consul de France en cette même ville, est arrêté en tant que « délégué officieux du Général de Gaulle » alors qu'il est de passage dans la concession. Transféré en Indochine et condamné en dépit de son âge à 15 ans de travaux forcés, il décède à Saïgon en juin 1944.

À compter de janvier 1942, les liaisons maritimes avec la péninsule indochinoise deviennent de plus en plus dangereuses du fait des attaques aériennes ou sous-marines américaines dans le Golfe du Tonkin. Le cargo « Tai Pooseck » escorté par l'auxiliaire « Armand Rousseau » accomplit une série de traversées très périlleuses alors que le bâtiment nippon

Automitrailleuses en reconnaissance (Photos A.P.)





Hôtel du Résident Supérieur à Fort Bayard

« Shirocane Maru » mouille souvent à Fort Bayard, où stationne uniquement la vedette à voile et à moteur des douanes « Pétrel » armée d'un canon. Certains produits de première nécessité viennent à manquer et l'administration fait distribuer du riz à la population la plus indigente.

En juin 1942, l'Administrateur Le Prévost cède son poste à ses collègues Domec puis Roques ; celui-ci devient ainsi le 27<sup>e</sup> et ultime responsable du territoire. Ces fonctionnaires peuvent compter sur la collaboration de l'influent Kong Koc de Tché Kam, Tsang Hoc Tam. Issu d'une famille présente dans la région depuis le XI<sup>e</sup> siècle et placé à la tête de son district à compter de 1912, ce notable est un bienfaiteur de l'Orphelinat des Sœurs de Marie Immaculée récemment inauguré par les autorités civiles et Monseigneur Dewasière venu de Pak Hoï. En 1943, il avance 2 millions de piastres pour acheter du riz pour les nécessiteux et fait entretenir le collège de Yeck Tchi qui compte cinq mille élèves. Président du Secours National, il réunit 248 207 piastres pour le « grand pays protecteur des Chinois, la France ».

Outre des cérémonies religieuses et fêtes traditionnelles, la vie du territoire est rythmée par des commémorations patriotiques dédiées au travail, au Maréchal Pétain, à Jeanne d'Arc voire au 14 juillet. D'importantes foules issues de toutes les communautés se rassemblent au Stade Louis Marty inauguré le 17 mai 1942, la compagnie du 19<sup>e</sup> RMIC et la G.I. étant présentes. Le 21 septembre 1943 une plaque est posée à un carrefour de Fort Bayard pour rappeler le souvenir des

« gardes nungs qui luttant jusqu'en 1925 sont venus à bout des bandes de By Xa, Ly Pou Haï et Taï Pao Tsong ». Cette célébration a lieu peu après l'attaque du poste de Kao Lé Nhi en décembre 1942 au cours de laquelle un garde a été tué.

Le conflit mondial atteint le territoire ; du 9 avril 1943 au 10 mars 1945 plus de cent bombardements ou mitraillages aériens américains touchent la concession faisant trois-cent-cinquante victimes et détruisant une centaine d'habitations. Aussi, l'Administrateur Roques fait rapatrier sur Haïphong en janvier 1944 une centaine d'Européens et d'Indochinois dont la présence au Kouang Tchéou Wan n'est pas indispensable. Ils empruntent pour la traversée vers le Tonkin le « Francis Garnier » et le « Jean Dupuis ». Avant cela et comme suite à un accord franco-japonais du 21 février 1943, une garnison nipponne de faible importance est venue s'installer à Fort Bayard sous le commandement du Colonel Yamada.

L'administration locale poursuit son œuvre en installant un dispensaire à Tam Sou où 150 000 doses de vaccins sont administrées pour éradiquer le trachome. L'industrie de la pêche est encouragée. Un marché est ouvert à Tong Sam et 1 000 hectares de rizières mises en culture. Le Kong Koc remercie alors le Résident Roques pour les bienfaits que la souveraineté française ne cesse d'apporter à la population.

L'éloignement de la Fédération Indochinoise, la faiblesse des troupes et le petit nombre de résidents européens freinent la participation active du territoire au conflit. Toutefois, au début de 1944, le Capitaine Vidal appartenant au Service

de Renseignements de la Mission Militaire Française de Chine en poste à Kwei Lin entre en contact avec le Capitaine Pagnier commandant d'armes de la concession. Ce dernier lui adresse des précisions sur la situation locale par l'intermédiaire de deux pasteurs. De même, en avril 1944, l'Administrateur Thierry, adjoint de Monsieur Roques, est muté au consulat de Nanning (8) tenu par M. Séguret secrètement rallié à la France Libre. Le nouvel affecté lui apporte des renseignements sur les effectifs nippons stationnés au Kouang Tchéou Wan.

### La fin du territoire à bail

Le 10 mars 1945, à 3 heures, le Résident Supérieur Roques qui n'a plus de liaisons, hormis télégraphiques, avec le Gouvernement Général de Hanoï depuis un an est impérativement convoqué par le Colonel Yamada à la Mission Japonaise. Il s'y présente accompagné de son adjoint Barthélémy, de l'Ingénieur des Travaux Public Lamarche et du Capitaine Pagnier commandant d'armes. Alors que tous les bâtiments officiels français sont encerclés par les soldats du Mikado, l'officier japonais leur adresse un ultimatum exigeant le désarmement immédiat de la garnison française. La faiblesse des effectifs de cette dernière, une centaine de tirailleurs tonkinois et cent-vingt-cinq gardes indigènes rend toute résistance impossible contre les deux bataillons nippons stationnés au Kouang Tchéou Wan. La mort dans l'âme, Monsieur Roques obtient un délai de 6 heures un télégramme de protestation au Vice-Amiral Decoux, car il ne va apprendre le coup de force japonais dans la péninsule que deux jours plus tard. Dans cette dépêche, il assure le Gouverneur Général que « quoiqu'il adienne, il partagera son sort comme tous les Français d'Indochine ». Peu après, le Consul Katsuda lui fait part de sa décision de ne plus reconnaître l'autorité française dans la concession.

Désormais au courant du sort de la Fédération Indochinoise, Monsieur Roques enjoint aux fonctionnaires du territoire de cesser leurs activités. Il termine cet ordre par un vibrant « Vive la France » et informe le Colonel Yamada de sa décision, tout en regroupant tous les Français de la région à la Banque d'Indochine et à la Caserne de la Garde Indigène. Le Médecin-Capitaine Giblin avise également l'officier supérieur japonais de sa volonté de ne plus assumer ses fonctions à l'hôpital Hermant « en se contentant de soigner dans un but humanitaire

les malades déjà en traitement avec le Médecin Indochinois Wong et Sœur Marie Fernand ».

Immédiatement, le Colonel Yamada refuse la mise en application de ces dispositions et demande que certains techniciens européens demeurent à leurs postes. Monsieur Roques repousse cette prétention hormis pour Monsieur Rangaux directeur de l'usine électrique. Toutefois, il précise aux spécialistes asiatiques « qu'il ne leur tiendra pas rigueur d'une collaboration forcée avec l'envahisseur ». Pour ne pas servir ces derniers, le Sergent de la G. I. Liêm At Chia demande un congé sans solde. Dans les semaines qui suivent, les Européens sont laissés libres, hormis les militaires internés le 25 mai. Monsieur Dubuis, gardien de phare de Nam Tchéou, est molesté par la Kampetaï (9) en avril et Monsieur Rangaux emprisonné les fers aux pieds en juin. Le Médecin-Capitaine Giblin et Sœur Marie Fernand sont détenus du 26 juin au 3 juillet pour avoir sorti des médicaments de l'infirmerie de l'hôpital. À la suite de ces arrestations, le Résident Supérieur Roques proteste vivement auprès du Colonel Yamada et du Lieutenant interprète Fujisawa, et parvient ainsi à faire libérer les captifs. Il dénonce également l'installation d'une mitrailleuse sur le toit de la Banque d'Indochine où sont hébergés vingt-huit adultes et neuf enfants et le vol de mille volumes à la Bibliothèque Municipale.

Le 16 juillet, les autorités françaises sont avisées par le commandant d'armes nippon que le gouvernement de Tokyo a décidé de remettre le territoire à son allié de Nankin. L'ancien résident supérieur exige alors que cette rétrocession unilatérale fasse l'objet d'un procès-verbal. Peu après, les soixante-quatorze Français de la concession sont internés à la Banque d'Indochine d'où il leur est interdit de sortir. Les occupants s'approprient la recette de l'usine électrique soit 112 288 piastres et pillent les magasins de Monsieur Choy et de Madame Vallée. En outre, ils s'opposent à l'hospitalisation

d'un domestique annamite en danger de mort. Grâce à un récepteur de TSF clandestin, les captifs ne sont pas ignorants du déroulement du conflit. En outre, le Brigadier des douanes Haag, se trouvant au consulat de la France Libre à Pak Hoï depuis le 15 juillet, réussit à entrer en liaison avec son collègue Deville, directeur de l'entrepôt d'opium du Kouang Tchéou Wan, interné à Fort Bayard. Les prisonniers savent ainsi que les colonnes nipponnes se repliant de l'île de Haï Nan sont attaquées près de Tin Pak par les forces de Tchong Kaï Check. Ils espèrent l'arrivée prochaine de ces dernières pour les délivrer.

Le 18 août la capitulation du Japon est connue et les Chinois la célèbrent par des salves de pétards. Les drapeaux chinois et français sont hissés sur le toit de la Banque d'Indochine aux cris de « Vive la France ». Le 27 août, le Kong Koc de Tché Kam, Tsang Hoc Tam, qui s'est toujours montré fidèle depuis le 10 mars et a ravitaillé les internés européens, arrive dans la capitale de la concession avec deux officiers américains, les Lieutenants parachutistes Awe Naylor Foote et Gregory J. Coutoupis. Ils apprennent à Monsieur Roques que par une convention franco-chinoise du 18 août 1945 le territoire à bail doit être rendu au gouvernement de Tchong King. Tsang Hoc Tam, qui au cours de l'occupation japonaise s'est toujours opposé à la venue d'un délégué de Nankin, devient provisoirement responsable de l'ancienne concession. Les transferts des divers services administratifs sont réalisés deux mois plus tard. Le 17 décembre 1945, le navire britannique HMS « Gardian » du Commandant Pinh débarque à Saïgon tous les anciens résidents français de la concession. Fort Bayard est alors devenu Tsam King.

Jusqu'en 1961, une commission des Affaires Étrangères règle les dommages de guerre subis par les Français du Kouang Tchéou Wan. Auparavant, une ultime opération de l'administration française y est menée. En effet, en 1945,

après le départ des fonctionnaires de la Fédération Indochinoise, les Chinois découvrent dans les caves de la Banque d'Indochine un stock de 7 tonnes de lingots d'argent destinés à régler les achats d'opium. Du 22 février au 19 mars 1949 l'avis de 2<sup>e</sup> classe « Bison » accompli, avec l'accord du Ministère des Finances de Tchong King, une mission à Fort Bayard d'où il ramène le trésor au Vietnam.

\*  
\* \*

Durant 47 ans, quelques centaines de cadres de la Garde Indochinoise, fonctionnaires, médecins, militaires, commerçants et religieux isolés dans un petit territoire ancré au flanc de l'immense Céléste Empire ont eu à cœur, en des circonstances difficiles, d'y donner la meilleure image de la France. Peut-être aujourd'hui à Tsam King, outre les descendants des « Moncayais » fondus dans la population, subsiste-t-il dans certains bâtiments ou monuments quelques traces de cette présence bien oubliée de nos jours.

### Colonel Maurice Rives

(1) La transcription des termes chinois dans cet article reproduit celle des documents officiels de 1931.

(2) Cette clause ne sera pas respectée en 1943 par suite de l'immixtion de troupes japonaises.

(3) Miliciens.

(4) Respectivement soldats et canonniers de l'infanterie et de l'artillerie de la Marine.

(5) Contremaître.

(6) En 1940, chef du Bureau des Archives Militaires à Hanoï, en réalité service de renseignements, et créateur du réseau de résistance portant son nom.

(7) Le premier vol baptisé « politique » a eu lieu au-dessus du Kouang Tchéou Wan en 1924.

(8) Capitale de la province du Kouang Si.

(9) Gendarmerie japonaise.

### BIBLIOGRAPHIE

- **Aubert (Général) : L'Armée Française en Indochine (1931)** – Imprimerie Nationale.
- **Bonningue (Capitaine) : La France à Quang Tchéou Wan (1931)** – Berger Levrault.
- **Correspondances du Résident Roques et du Médecin-Capitaine Giblin** aimablement communiquées par le **Docteur Huet**.
- **Niollet : L'épopée des douaniers en Indochine** – Éditions Kalash.
- **Revue Asie Française** octobre 1936.
- **Revue Indochine** 1942 et 1944.
- **Jacques Valette (Professeur) : Indochine (1940-1945)** – Éditions Cedes.

### GLOSSAIRE

- AMA** : Artillerie de la Marine.
- GI** : Garde Indigène puis Indochinoise.
- IMA** : Infanterie de la Marine.
- RIC** : Régiment d'Infanterie Coloniale.
- RIM** : Régiment d'Infanterie de la Marine.
- RMIC** : Régiment Mixte d'Infanterie Coloniale
- RTT** : Régiment de Tirailleurs Tonkinois.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010

## Première partie : Nouveautés

Diminution des effectifs et des ressources, maintien et réussite de la mission, projets d'avenir, tels étaient les sujets d'actualité en 2010.

### Diminution des effectifs

Notre croisière sur la terre n'est pas éternelle. À chaque escale des amis descendent. Nous avons perdu 295 membres cette année, parmi lesquels de nombreux cadres : l'Ingénieur Général Schneider-Maunoury, trésorier général, le Colonel Chave, président d'honneur, les Colonels Rougier et Mazagot, MM. Guittet, Cruciani, Sadoine, Lay, Lebrun, présidents honoraires, MM. Burchi et Alligros, présidents actifs.

Mais à chaque escale de nouveaux amis embarquent, attirés par notre souci de la mémoire, notre respect de l'histoire, notre attachement sincère à des populations lointaines et le témoignage que donnent en France les réfugiés d'Indochine. Bienvenue aux nouveaux amis.

Terminant l'année 2010 avec 5 548 adhérents, nous sommes toujours le plus important rassemblement d'anciens et amis de l'Indochine. Nous sommes également le plus ancien puisque nous datons de 1917.

### Diminution des ressources

La crise économique qui frappe la France a amené les organismes publics qui nous soutenaient à supprimer leurs subventions. Nous ne vivons plus que des dons et des cotisations.

S'agissant de celles-ci, il a été décidé de ne plus les augmenter mais de demander aux adhérents qui utilisent le reçu fiscal de bien vouloir « arrondir » leur versement. Cet appel a été reçu par un petit nombre.

Il n'y a pas d'autre moyen de tenir notre rang. Un numéro du Bulletin, par exemple, n'est payé par l'abonné que 3 euros, recherches, conception, édition et transport compris !

### Maintien et réussite de la mission

Malgré les difficultés qu'elles rencontrent sur le terrain, les Sections ont vaillamment tenu leur rôle en 2010. Les cérémonies du 8 juin, voire du 9 mars ou du 7 mai, se sont déroulées à la perfection, certaines Sections en organisant plusieurs dans le même département. La disparition des musiques militaires est souvent palliée, grâce à nos présidents, par des chorales d'enfants.

Les conférences et les films ont à peu près maintenu leur rythme en l'absence de soutien militaire. L'âge de nos adhérents et leurs difficultés de locomotion réduisent leur participation.

La mort du Président Chanu a neutralisé l'exposition de l'Oise. Mais le Colonel Scot a battu son propre record en présentant l'exposition de Haute Garonne pendant quarante-cinq jours. En revanche, les expositions de l'ONAC sont peu sorties.

La réussite exceptionnelle à magnifier est celle des Sections des Flandres et de l'Yonne, qui se sont invitées dans plusieurs écoles, ont intéressé les élèves, au point de provoquer des témoignages de ceux-ci devant les monuments aux morts.

### Projets

L'ANAI confie son avenir au Souvenir Français, son présent à l'ONAC.

Lorsqu'elle cessera de fonctionner (à une date imprévisible), faute de ressources humaines ou financières, le Souvenir Français accepte de prendre en charge ses activités mémorielles. Son maillage territorial prendra la relève du nôtre.

Grâce à notre présence dans les conseils départementaux des anciens combattants, l'ONAC assure notre service social.

Son soutien à nos missions mémorielles a été très apprécié ; l'exposition sur l'Indochine en témoigne. Mais depuis la suppression de ses délégués à la mémoire les liens pourraient se relâcher ; la faible rotation de l'exposition sur l'Indochine en 2010 inquiète. Nos présidents de section y veillent.

## Deuxième partie : Constantes

### Études et recherches

Depuis très longtemps l'ANAI est sollicitée par des étudiants qui préparent des mémoires ou des thèses concernant l'Indochine. Parfois c'est un président de section, plus généralement c'est le président national, qui accueillent les demandeurs, complètent leur documentation et dégagent les grandes lignes d'une histoire souvent compliquée. La vingtaine d'audiences annuelles est très intéressante. Il faut se réjouir de l'attrait qu'exerce encore l'Indochine sur les étudiants et leurs directeurs de thèse.

Quelques historiens ont l'amabilité de présenter leur manuscrit à l'ANAI avant édition.

### Cérémonies

La journée nationale du souvenir des morts pour la France en Indochine est entrée dans la tradition. Elle a été célébrée avec ferveur à Paris par le Ministre sous l'Arc de Triomphe, en province par les Préfets devant les monuments départementaux et souvent par les Maires soutenant des initiatives locales. La participation des anciens combattants et de leurs amis ne faiblit pas ; elle encourage les autorités. Le rôle des présidents de section est essentiel pour la définition d'horaires compatibles, l'organisation et le financement des cérémonies.

Le 2 novembre, comme chaque année, les pèlerinages du Souvenir Indochinois se sont déroulés devant nos monuments traditionnels de Vincennes, Nogent sur Marne, Aix en Provence, Castelnau le Lez et Toulouse. À Nogent sur Marne la célébration est dirigée par d'anciens officiers de l'armée nationale vietnamienne (Colonel Trần Dinh Vy, Médecin-Colonel Hoang Co Lan), les couleurs françaises et vietnamiennes sont levées en même temps, les participants d'origine vietnamienne sont de plus en plus nombreux. À Vincennes les associations khmères, laotiennes et hmongs nous accompagnent fidèlement.

Selon leur tradition, certaines sections ont commémoré la résistance aux Japonais (9 mars) et la bataille de Diên Biên Phu (7 mai).

La réduction du format des armées a entraîné la disparition de la plupart des musiques militaires qui rehaussaient nos cérémonies.

### Organisation

Les anciens combattants vieillissent. Certains perdent leur mobilité. Réunir une section est parfois difficile. Quelques présidents se déplacent en plusieurs lieux du département. D'autres organisent des sessions avec des associations de mêmes sentiments.

Le Bulletin de l'ANAI reste le lien essentiel. Malgré des ennuis de santé le Colonel Rives poursuit ses investigations dans les archives de l'armée ; il fait paraître chaque trimestre des informations inédites sur l'histoire militaire de l'Indochine. Marie Lê Quan continue à rechercher et publier des études antérieures à 1940. Développement économique, sanitaire et culturel remarquable, projet humain et politique insuffisant, parfaite conscience de cette situation par les autorités supérieures de la colonie, indifférence du gouvernement français aux projets de réforme, tout ce bilan que nous avons cru établir récemment était connu en 1930.

Ces découvertes sont utiles aux anciens combattants, qui apprennent à connaître l'Indochine qu'ils ont aimée. Elles sont également nécessaires aux Indochinois d'aujourd'hui : les Vietnamiens, Cambodgiens, Laotiens de là-bas parce que le marxisme a effacé leur histoire, les réfugiés d'après 1975 parce que leurs enfants si bien intégrés ont un peu perdu la mémoire de leur origine.

Le Site Internet de l'ANAI permet de toucher un public qui ne se serait jamais intéressé à l'Indochine. Mais les premiers contacts sont souvent sans lendemain. Il est également précieux pour les échanges avec des correspondants étrangers soucieux de recherches historiques.

### Solidarité

C'est le terme officiel. En ce qui nous concerne, pourquoi ne pas dire sympathie ?

Nous avons aimé le même pays, qui n'était pas le nôtre, et souffert de la même

incompréhension de la part du nôtre. D'où ce lien entre nous qui, paradoxalement, se renforce alors que nous nous déplaçons moins. Les rivalités entre associations disparaissent, le Comité National d'Entente porte bien son nom ; seule demeure parfois une différence de génération. Localement de nombreuses sections adhèrent à des comités patriotiques.

Matériellement nous ne pouvons rien les uns pour les autres car nous ne sommes pas riches ; notre association vit de nos cotisations, c'est-à-dire de peu. Mais les lois et les règlements ont prévu le droit à réparation et les secours d'urgence ; l'ANAI, qui participe aux commissions départementales de l'ONAC, joue alors un rôle d'accompagnement, signalant les camarades en difficulté, les conseillant dans leurs démarches et, plus généralement, les aidant à supporter la vie.

Un service de proximité est assuré par le siège, les sections ou les comités. La plupart organisent des visites aux malades, voire des courriers de vacances et des excursions touristiques, qui apportent de la joie aux isolés. Les besoins de visite au domicile des impotents, voire aux maisons de retraite, ne sont malheureusement pas tous satisfaits.

Le Bulletin de l'ANAI favorise des retrouvailles d'anciens camarades ; nous l'apprenons longtemps plus tard.

De nouveaux réfugiés se manifestent encore. Ce sont souvent d'anciens enfants déportés par les Khmers Rouges et demeurés clochards au Cambodge après leur libération sans pouvoir retrouver leur famille. Des parents plus chanceux, établis en France et naturalisés, les ont recherchés et invités à les rejoindre. Entrés avec un visa de tourisme, ils végètent sans papier dans la peur. C'est à l'ANAI, héritière du Comité National d'Entraide, que ces malheureux se présentent un jour. Mais dans la France actuelle leur régularisation prend plusieurs années. C'est pour le siège un souci important, qui l'oblige à entretenir des relations avec les administrations et à garder le contact avec des organisations humanitaires.

En 2007 le président de l'ANAI est allé plaider devant la Commission des Recours des Réfugiés en faveur d'une Vietnamienne qui avait été vendue en

Chine et avait réussi à s'enfuir en France. La qualité de réfugiée lui a été reconnue.

Une autre Vietnamienne, naturalisée par mariage avec un Français, a été abandonnée par son mari et se trouvait de ce fait menacée d'expulsion du territoire. Au bout de dix ans, en 2010, l'ANAI a obtenu sa régularisation.

Malgré la démarche du Ministre soucieux de « mémoire partagée », le gouvernement de Hanoï a refusé un partenariat avec la France pour soigner gratuitement les mutilés de toutes les guerres. Nous poursuivons donc notre aide discrète aux invalides de l'armée française.

L'œuvre que nous avons fondée en 1990 sous le nom d'ANAI-Parrainage a pris sa totale indépendance le 19 juin 2008. D'autres associations bénéficient de la générosité de nos adhérents. Citons les Frères des Écoles Chrétiennes à Saigon et à Biên Hoa, qui sont soutenus par la Section des Pyrénées Orientales, les œuvres Hospitalières de l'Ordre de Malte à Saigon, auxquelles participe la Section du Rhône. Certaines sections travaillent sans intermédiaire : les Pyrénées Orientales dans deux villages : l'un au Nord, l'autre au Sud, le Rhône au Cercle Francophone de Da Nang, au Centre de Chirurgie de la lèpre de Saigon, à la Bibliothèque scientifique et médicale de Phnom Penh.

## Conclusion

Depuis le Souvenir Indochinois de 1917, l'ANAI a toujours mis son point d'honneur à réunir civils et militaires, Métropolitains et Indochinois, de toutes les périodes, en vue d'une action de mémoire et d'entraide. La tâche n'a jamais été simple ; à certains moments elle était envenimée par les querelles politiques françaises, vietnamiennes, cambodgiennes ou laotiennes. Aujourd'hui où les témoins atteignent la sérénité, c'est leur âge qui pourrait être un frein. Mais le mouvement est lancé : en France la jeunesse qu'il faut instruire, là-bas celle qu'il faut secourir ont placé leur espoir en nous. Continuons à porter la hotte de l'amitié.

# PALMARES DES SECTIONS EN 2010

## Expositions de l'ANAI

Haute Garonne : Quint-Fonsegrives (1-14 février), La Cavalerie (28 mai-25 juin).

## Expositions de l'ONAC

Essonne : Yerres (5-7 juin), Brunoy (29-30 mai). Landes : Lit-et-Mixe (27 février). Seine et Marne : Saint-Pierre les Nemours (18 septembre). Val d'Oise : Louvres (5 août). Yonne : Joigny (8 juin). Yvelines : Versailles (8-13 juin).

## Conférences et films

Aube : Troyes (9 octobre). Bouches du Rhône : Puyvert (1<sup>er</sup> juin), Marignane (11 septembre), Aix en Provence (13 octobre). Charente : Mornac (3 octobre). Charente-Maritime : Saint-Georges de Didonne (11 avril). Essonne : Melun (28 septembre). Flandres : (Arras 7 mars, Lille 4 mars et 24 octobre). Haute Garonne : Quint-Fonsegrives (3 février), Balma (7 mai). Languedoc : Montpellier (20 janvier, 28 avril). Moselle : Montoy-Flanville (6 juin). Pays Basque : Anglet (14 février). Puy de Dôme : Val-Parent (17 avril et 23 octobre). Seine et Marne : Saint-Pierre les Nemours (18 septembre). Val de Marne : Vincennes (6 mars et 23 avril), Saint-Mandé (4 juin).

## Causeries dans les collèges

Flandres : Grande Synthe (4 juin), Dunkerque (21 juin). Val d'Oise : Cergy-Pontoise (10 décembre). Yonne : Joigny (8 juin).

## Salon du Livre

Seine et Marne : Meaux (23 et 24 octobre).

## Inauguration de plaque, de monument ou de lieu-dit

Aube : Rosières (27 mars), square. Bouches du Rhône : Aix en Provence (19 juin), rond-point. Drôme-Ardèche : Portes les Valence (11 novembre), monument. Essonne : Brunoy (8 juin), square

et monument. Flandres : La Madeleine (8 mai), inscription. Languedoc : La Grande Motte (16 octobre), square - Clapiers (17 octobre), monument. Lot et Garonne : Agen (27 juin), monument. Puy de Dôme : Clermont-Ferrand (8 juin), monument.

## Pèlerinage à Grenade-sur-l'Adour

Béarn et Landes (20 avril).

## Forums d'associations

Bouches du Rhône : Salon de Provence (11 septembre). Flandres : Marcq en Baroeul (17 octobre). Loire-Atlantique : Vertou (5 septembre). Val de Marne : Vincennes (4 septembre).

## Réunions dans les maisons de retraite

Bouches du Rhône : Beaurecueil (7 mai). Var : Hyères (21 février).

## Réunions avec des Indochinois

Flandres : La Bassée (31 janvier). Languedoc : Castelnau le Lez (7 mars). Loire Atlantique : Saint-Julien de Concelles (24 avril). Pyrénées Orientales : Mas Guerido (14 février).

## Cérémonies du 9 mars

Charente : Cognac et Mornac. Drôme-Ardèche : Valence. Flandres : Arras. Moselle : Metz.

## Cérémonies du 7 mai

Aube : Troyes. Drôme-Ardèche : Châteauneuf sur Isère. Franche-Comté : Champagnole. Hainaut : Marly. Haute-Garonne : Balma. Pyrénées-Orientales : Perpignan. Val de Marne : Nogent sur Marne.

## Cérémonies du 2 novembre

À Vincennes et Le Perreux : Val de Marne, Paris-Hauts de Seine, Yvelines, Essonne, Seine et Marne, Aube.

À Aix en Provence : Bouches du Rhône.

## Cérémonies du 8 juin

Toutes les sections, certaines dans plusieurs villes : Béarn (3), Cambrésis (5), Drôme-Ardèche (7), Flandres (2), Franche-Comté (11), Gers (2). Hainaut (7), Landes (2), Languedoc (5), Pays Basque (6), Oise (2), Rhône (2), Val de Marne (4). Yonne (6), Yvelines (3).

## Action en Indochine

Action directe : Charente-Maritime (Chau Son, Hué, Qui Nhon), Rhône (Académie Royale de Médecine et de Chirurgie du Cambodge, Hôpital de Kompong Trabeck, Centre de Chirurgie de la lèpre à Saïgon, Cercle Francophone de Danang), Landes (Danang), Puy de Dôme (Kontum) - Parrainage, donateurs : Allier, Béarn, Bouches du Rhône, Charente, Charente Maritime, Corrèze, Drôme-Ardèche, Franche Comté, Gers, Gironde, Hainaut, Ille et Vilaine, Landes, Languedoc, Loire, Loire-Atlantique, Lot et Garonne, Manche, Morbihan, Moselle, Oise, Orne, Paris, Pays Basque, Puy de Dôme, Rhône, Seine et Marne, Val de Marne, Var, Vienne.

Action par intermédiaire : Charente (SOS Villages d'Enfants), Côtes d'Armor (Jeunes Pousses), Essonne (Amitié-Coopération Franco-Laotienne), Flandres (Sourires du Vietnam), Franche-Comté (SOS Cambodge), Haute-Garonne (Lumières d'Asie, Les Amis du Vietnam), Ille et Vilaine (Frangipanier, France Solidarité Cambodge et Médecins Laotiens en France), Landes (Missions Étrangères), Morbihan (Vietnam Espérance), Paris-Hauts de Seine (Vietnam Espérance), Pyrénées Orientales (Frères des Écoles Chrétiennes), Rhône (Ordre de Malte), Vendée (Enfants du Mékong), Yvelines (SIPAR, Fraternité Vietnam-Cambodge-Laos).

# Le Service des Réfugiés d'Indochine

Le siège national et plusieurs sections de l'ANAI traitent encore des problèmes de réfugiés d'Indochine. Certes, la plupart des 300 000 réfugiés installés en France sont en règle administrativement et sans doute à l'aise économiquement. Mais il subsiste des cas lourds, épisodiques ou permanents.

1°/ Les accords de Genève de 1989 ont réduit les évactions du Vietnam en supprimant l'espoir d'un accueil ultérieur. C'est pourquoi de nombreux candidats ont demandé un visa de tourisme pour rejoindre leur famille en France. L'ANAI a fait régulariser chaque situation connue d'elle.

2°/ Des 200 000 Vietnamiens envoyés d'office par leur gouvernement travailler en Sibérie, Allemagne de l'Est et Tchécoslovaquie pour rembourser l'aide soviétique à la guerre du Vietnam, 40 000 ont essayé de pénétrer en France en 1990 après la chute du mur de Berlin. Ils étaient chassés par les populations allemandes et tchèques ; la France leur a fermé ses frontières. L'ANAI, toutefois, est intervenue avec succès au profit de quelques-uns et a pu faire rejoindre leurs familles.

3°/ Depuis le voyage du Président Chirac à Hanoï (1997), la France ne souhaite plus reconnaître de nouveaux réfugiés d'Indochine. Demeurent donc dans l'illégalité ceux qui sont arrivés en dehors des procédures régulières. Mais en exploitant les circulaires des Ministres Chevènement (1997) et Hortefeux (2008) l'ANAI a pu faire régler certains cas.

4°/ Des Cambodgiens installés en France ont retrouvé des parents qui ont échappé au génocide des Khmers Rouges. L'ANAI a obtenu une dizaine de régularisations.

5°/ Sa politique de l'enfant unique de sexe masculin amène la Chine à importer des femmes vietnamiennes. En 2003 l'une d'elles s'est enfuie jusqu'en France. L'ANAI lui a fait obtenir le statut de réfugiée en 2007.

6°/ Très nombreuses sont les naturalisations dont nous nous sommes occupés ; plus nombreuses sont les difficultés que nous avons rencontrées dans les préfectures. Un hommage particulier est rendu aux présidents du Doubs et de l'Aube pour leur persévérance et leur efficacité.

Les cas les plus poignants sont ceux des veuves d'anciens combattants. La naturalisation de plusieurs vieilles dames a été initialement refusée parce qu'elles s'exprimaient mal en français. Le président de l'Aube a saisi en vain le Médiateur de la République. Le président national a fait appel au Président de la République. En 2009 la question a été enfin réglée.

7°/ Un sous-préfet thaï, chevalier de la Légion d'Honneur, trois fois cité, n'avait pas la retraite du combattant parce qu'il n'était pas militaire. Après plusieurs interventions sans résultat l'ANAI lui versait chaque année la somme équivalente. Une régularisation exceptionnelle a été obtenue en 2003.

Concluons sur des images plus sereines. Les Indochinois établis en France ont fondé leurs propres associations et célèbrent leurs fêtes traditionnelles. Après avoir espéré un peu naïvement qu'ils rejoindraient tous l'ANAI, nous nous réjouissons qu'ils nous accompagnent. Leur présence est notre justification, notre présence est leur sécurité.

À la Porte Dorée, la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration a fermé ses portes par décision du Préfet de Police de Paris. Elle était devenue depuis le 7 octobre 2010 un abri pour cinq cents clandestins, dont quelques-uns armés.

## POINT D'ÉTAPE 2011

### Exemples de nos initiatives et de nos réalisations

- le sabotage de la célébration en France du centenaire de Hô Chi Minh, 1988-1990,
- la découverte du commissaire politique Boudarel, 1991,
- le temple du souvenir indochinois, 1992,
- divers monuments financés par les sections : Alsace, Deux Sèvres, Drôme-Ardèche, Finistère, Gers, Landes, Languedoc, Pays Basque, Puy de Dôme.
- les lois de dé cristallisation spéciales à l'Indochine pour 1996, 1997, 2002, 2007,
- la célébration de l'armée vietnamienne, 2003,
- les expositions, à partir de 1986,
- le « petit livre rouge », 1986 et 2003,
- le site internet, 2006,
- la commémoration de personnalités : Petrus Ky 1998, Pigneau de Béhaine 1999, Cassaigne 1994, 2003 et 2010, Gouin 2002,
- le lancement des cérémonies annuelles du 8 juin, 2005,
- la fondation d'ANAI-Parrainage 1990, son autonomie 2005, son indépendance 2008,
- la grande exposition nationale de l'ONAC, 2007,
- le renouveau de la salle pédagogique de la nécropole de Fréjus, 2009.

### Ce qu'il nous reste à poursuivre

- la pénétration dans les écoles.

## Dons aux œuvres

La loi de finances du 30 décembre 1999 et la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 relative aux associations d'intérêt général ouvrent aux versements reçus par celles-ci vocation à une réduction d'impôt.

La loi de programmation pour la cohésion sociale, article 127, du 18 janvier 2005 porte cette réduction à 66 % du montant des versements dans la limite de 20 % du revenu imposable.

L'instruction ministérielle du 4 octobre 1999 assimile les cotisations et certains abonnements aux dons éligibles à la réduction d'impôt.

L'arrêté ministériel du 25 octobre 2000 définit le modèle du reçu à délivrer par les associations aux donateurs.

L'ANAI s'est dotée du programme informatique nécessaire à l'émission de ce reçu par le siège.



# NOUVELLES D'INDOCHINE



## CAMBODGE

La Fête des Eaux, qui avait rassemblé trois millions de personnes à Phnom Penh du 20 au 22 novembre 2010 pour assister aux courses de bateaux, s'est terminée par un drame. Une bousculade sur le pont de l'île aux Diamants a fait 347 morts et 395 blessés.

Bien que l'extraction des rubis soit interdite par le Gouvernement, les anciens Khmers Rouges repliés à Pailin s'y livrent à un commerce florissant : extraction, taille, exportation.

L'exploitation des chemins de fer cambodgiens, interrompue en 1992 pour cause de vétusté, va reprendre. La voie de Phnom Penh à Sihanoukville est en cours de réfection.

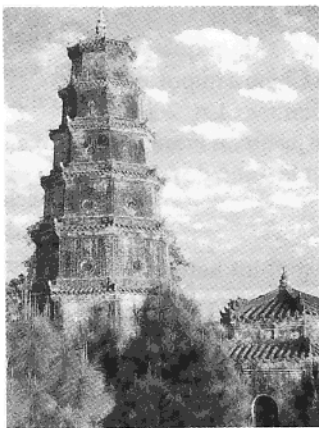
Le 20 septembre 2010 le Premier Ministre a inauguré le pont de Prek Pnov, long de 996 mètres, qui enjambe le Tonlé Sap.

Le 4 février les combats ont repris autour du temple de Preah

Vihear. Une aile du temple s'est effondrée sous les tirs de l'artillerie thaïlandaise.

L'œuvre de M. et Mme des Pallières « Pour un sourire d'enfants » compte maintenant 5 000 élèves avec 19 assistants sociaux.

Pour l'économie cambodgienne la France est le 9<sup>e</sup> client et le 10<sup>e</sup> fournisseur. 4 000 Français résident au Cambodge, dont la moitié depuis plus de cinq ans.



## VIËTNAM

En 2010 le dong a été dévalué trois fois par rapport au dollar, l'inflation est montée à 11 %, le déficit commercial a augmenté. Toutefois la croissance a été de 6,7 %.

La construction de la première centrale nucléaire est confiée à la Russie, celle de deux satellites aux États-Unis. La France espère placer quatre Airbus 380.

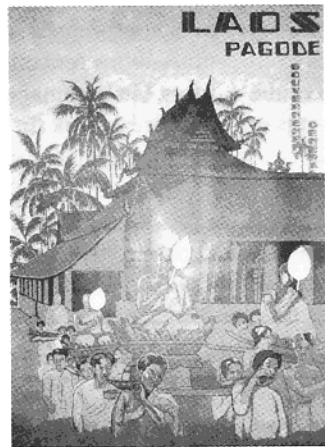
Le prix du riz a augmenté de 10 % en janvier 2011. Le congrès quinquennal du parti commu-

niste vietnamien s'est tenu à Hanoï du 12 au 19 janvier. Il a constaté que l'attrait des carrières commerciales freinait le recrutement des jeunes cadres du parti.

La persécution des protestants continue. Le 14 décembre deux pasteurs mennonites ont été arrêtés à Saïgon et leur lieu de culte détruit.

400 000 catholiques ont participé les 4, 5 et 6 janvier aux cérémonies de clôture de l'année sainte au sanctuaire marial de La Vang, sous la présidence du Cardinal Diaz, préfet de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples.

Le 13 janvier, Mgr Girelli, nonce apostolique à Singapour, a été nommé par le Pape représentant non résidant du Saint Siège pour le Viêt Nam.



## LAOS

La France a entrepris la restauration du temple de Vat Phou dans la province de Champassak. Datant du

V<sup>e</sup> siècle, il témoigne de la première implantation des souverains khmers avant que ceux-ci s'établissent à Angkor, 250 km au sud-ouest, sous la poussée des Thaïs.

En novembre 2010 Vientiane a fêté son 450<sup>e</sup> anniversaire.

À cette occasion a été inaugurée une statue, de 8 mètres de haut, du roi Anouvong face à la Thaïlande qu'il défie du geste.

La répression des chrétiens continue. Dans les provinces de Khammouan et de Saravane de petits groupes de protestants réunis chez leur pasteur pour célébrer Noël ont été dispersés, emprisonnés, chassés de leur domicile, leurs maisons incendiées, leurs rizières détruites.

Ils ont rejoint dans la forêt les expulsés de l'année précédente.

L'ordination d'un séminariste catholique par l'évêque de Luang Prabang, prévue pour le 12 décembre 2010, a été interdite le 10 par les autorités locales.

L'évêque n'a pas le droit de résider dans son diocèse et ce séminariste aurait été son seul prêtre.

Une bourse des valeurs a ouvert à Vientiane le 11 janvier. Seules y sont cotées la Banque pour le Commerce Extérieur du Laos (BCEL) et la Compagnie d'Électricité du Laos (EDL).

Tiao Phouangsavath

# LES MONTAGNARDS D'INDOCHINE DU SUD

*Voici une étude synthétique incomplète. Bien documentée sur les « Moïs » du Centre-Viêt Nam, elle l'est moins sur ceux des Trois Frontières, sur les « Phnongs » du Cambodge et sur les « Khas » du Sud-Laos.*



Ceux que la France appelait naguère les Peuples Montagnards du Sud de l'Indochine (PEMSI) sont les descendants des premiers habitants de la péninsule. Au X<sup>e</sup> siècle leurs ancêtres ont été chassés de leurs territoires par les envahisseurs viêts, thaïs et khmers. Ils se sont réfugiés sur les plateaux de la cordillère annamitique. Le tracé des frontières entre Viêt Nam, Laos et Cambodge en 1904 sépara quelques tribus.

Au Viêt Nam, ce sont les Français qui reprirent le contact avec ces Montagnards. À partir de 1842, missionnaires, explorateurs, administrateurs et instituteurs accomplirent une tâche exceptionnelle.

Après s'être familiarisés avec les dialectes locaux – tous oraux, non écrits – de fortes personnalités les transcrivirent en inventant les accents nécessaires. Il fallut ensuite apprendre aux intéressés à écrire leur propre langue, puis leur enseigner le français. Telle fut l'œuvre à Kontum du Père Dourisboure pour les Bahnars et du Père Créatin pour les Sedangs, à Pleïku du Père Marty pour les Djarais, à Ban Mê Thuôt de l'Administrateur Sabatier et de l'instituteur Anto-

marchi pour les Rhadés, à Djiring de Monseigneur Cassaigne pour les Köhos.

Cette résurrection culturelle prépara une certaine autonomie. En 1949 les provinces de Dalat, Ban Mê Thuôt, Pleïku et Kontum furent réunies en un « Domaine de la Couronne » dépendant directement de l'Empereur Bao Daï. Les sept bataillons montagnards furent groupés en une « Division Montagnarde » sous commandement français.

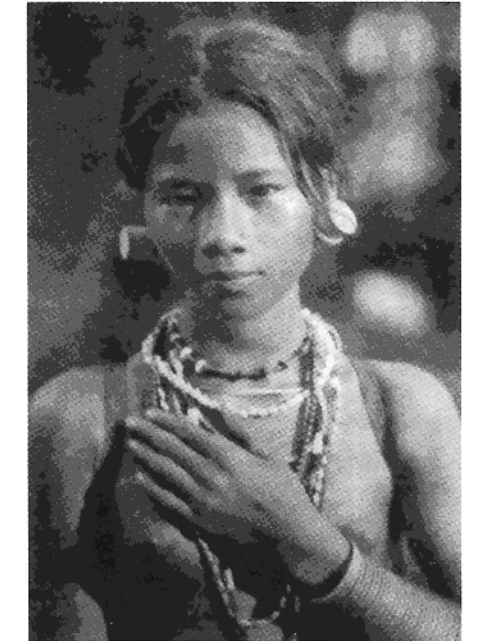
Mais en 1955 le Président Ngô dinh Diêm abrogea le statut du Domaine de la Couronne et remplaça les cours de français par l'enseignement du vietnamien. Puis il installa sur les plateaux deux cent mille réfugiés du Nord-Viêt Nam.

Sur ces mêmes plateaux, après 1975, le Gouvernement communiste transféra plusieurs millions de « personnes déplacées » : thaïs et thos chassés par la construction de barrages hydroélectriques en haute région tonkinoise, muongs, chams et vietnamiens de régions surpeuplées. Les Montagnards d'origine ne représentent plus que 10 % de la population de leur pays.

L'environnement a changé. Les défoliants américains ont détruit la forêt. La disparition des tigres et des éléphants a rendu inutiles les maisons sur pilotis ; les villages se sont alignés sur le bord des routes pour profiter de l'électricité, au risque de manquer d'eau. Les villes ont le confort moderne.

Après des années d'expropriations sauvages le rétablissement d'un cadastre limité protège la cession des habitations. Quelques chefs de village ont maintenu une unité ethnique.

De 2001 à 2004 le Gouvernement a persécuté l'Église protestante évangélique : fermeture de quatre cents lieux de culte qualifiés de « domestiques », arrestations, procès publics, cent-quatre-vingts condamnations. Les 4 février 2001 et 10 avril 2004 des émeutes ont rassemblé vingt mille manifestants à Ban Mê



Thuôt et à Pleïku. Deux mille personnes se sont enfuies au Cambodge, d'où elles ont demandé l'asile dans un autre pays ; les États-Unis en ont accepté la moitié. Le 11 avril 2004 le Vice-Premier Ministre est venu demander à l'Évêque et au Pasteur de Ban Mê Thuôt d'apaiser les esprits ; le calme est revenu.

Mais le 7 novembre 2010 la police a empêché l'Évêque de Kontum de célébrer la messe dans trois villages.

Au Cambodge, les Montagnards sont installés dans les provinces du Ratanakiri et du Mondolkiri, qui abritèrent de 1955 à 1975 la piste Hô Chi Minh et la base des Khmers Rouges. Ils participèrent fort peu à l'accueil des réfugiés de Ban Mê Thuôt et de Pleïku (2001-2007) ; une centaine de Djarais du Ratanakiri toutefois essaya – en vain – de se joindre à eux pour partir aux États-Unis.

Au Laos, les Montagnards occupent le plateau des Bolovens. Ils ont animé quelques insurrections de 1901 à 1936, puis se sont ralliés au Pathet Lao communiste en 1945.

**BULLETIN  
PROVISOIRE  
D'ADHÉSION  
2011**

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 27 euros,  
(cotisation : 26 euros, droit d'inscription : 1 euro), 15, rue de Richelieu, 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte.

## La princesse condamnée à servir de lampadaire



Comme beaucoup de romans populaires en vers nôm de son temps, « Hoang Trùu » exprime une conception de l'amour et de la femme qui rompt avec les cadres rigides de la société féodale et de la morale confucéenne. L'amour doit être fondé sur l'estime réciproque et le libre choix, les parents s'inclinent devant la volonté des jeunes gens. La femme, loin de se résigner à être le jouet du destin, prend des décisions hardies, affronte toutes les épreuves pour conquérir et garder son bonheur.

Le royaume du Viêt Nam était alors florissant. La paix régnait. Il ne manquait aux époux royaux qu'un enfant pour que le bonheur fût parfait.

Malgré son grand âge, le monarque espérait toujours. Une nuit, la reine vit en rêve une étoile choir dans ses mains tremblantes. Elle s'aperçut qu'elle était enceinte et donna naissance à une fille charmante.

Quand la princesse était en âge de se marier, son père et sa mère lui firent construire un magnifique palais où, vivant en compagnie de soixante servantes, elle devait choisir un mari digne d'elle. Les prétendants vinrent de tous les coins du pays et même de l'étranger, mais aucun ne lui plut.

Sur ces entrefaites, le prince Hoang Trùu, héritier du trône de Chine, aborda au Viêt Nam. Il avait parcouru dix-huit royaumes sans pouvoir trouver la compagne de son rêve. Avec la complicité d'une vieille favorite de la princesse, il s'introduisit, déguisé en femme, au « Palais pour le choix d'un mari ». Il fut engagé comme femme de chambre de la princesse dont il réussit à conquérir le cœur après avoir partagé pudiquement son lit. Il demanda et obtint sa main. La cérémonie nuptiale fut célébrée en grande pompe à la cour.

Au bout de trois ans, Hoang Trùu rentra en Chine pour rendre visite à ses parents.

Lorsqu'il revint, un malheureux malentendu lui fit soupçonner sa femme d'infidélité. Il la quitta.

Le cœur brisé, la princesse traversa les mers pour aller à la recherche de son mari. Survivant à un naufrage qui fit couler tous ses dix bateaux, elle parvint à la capitale de l'Empire Céleste après de longues pérégrinations. Elle fut admise comme servante chez une dame qui n'était autre que la sœur de Hoang Trùu. Un autre malheur lui arriva : on l'accusa d'avoir volé un collier de perles et des boucles d'oreilles qui avaient été avalés par des oies. Elle fut condamnée à servir de lampadaire, devant porter chaque soir une veilleuse sur sa tête. Hoang Trùu la reconnut au cours d'une visite chez sa sœur. Il réussit à démêler l'affaire du vol et à blanchir sa femme. Les époux se réconcilièrent pour vivre à la cour impériale jusqu'à la fin de leurs jours.

Un jour, la princesse ordonna à sa femme de chambre

D'accompagner sa fillette au bain dans un lac de lotus voisin.

Se débarrassant de son collier et de ses boucles d'oreilles,

L'enfant les déposa au pied d'un abri-cotier.

Ainsi sont les enfants,

Aussitôt dans l'eau, ils demandent à s'ébattre à leur aise.

Le lac de lotus paisible

Reflétait dans son eau limpide les nuages.

Au milieu de ce bain et de ces jeux,

La femme ne s'attendait pas à un malheur tramé par le ciel :

Des oies venant à passer gobèrent le collier.

La femme n'en savait rien,

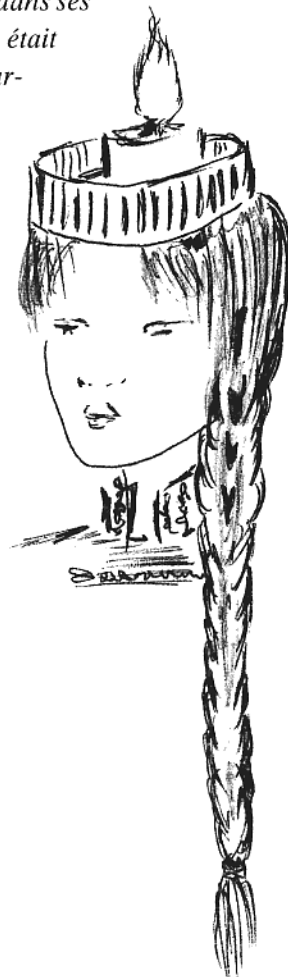
Elle ne sortit de l'eau que longtemps après.

Le lieu était désert, la bande d'oies s'était éloignée.

Elle habilla, chaussa sa petite maîtresse,

Mais ne trouva point le collier.

Avec effroi, elle fouilla l'herbe, les buissons



Le fond du lac, de long en large  
Tout le reste de la journée. En vain.  
Errant çà et là, elle se plaignait : « Quel malheur ! ».  
Quand l'enfant reparut au palais,  
Sans le collier, la princesse s'en aperçut :  
- « Où est ton collier, ma fille ? »  
- « Je l'ai perdu, répondit-elle.

La femme de chambre m'a accompagnée au bain ce matin.

J'ai posé mon collier au bord du lac.

Il a disparu à la fin de notre baignade ».

- « Cela m'étonne fort, fit la princesse.

Personne n'a le droit d'entrer près du lac.

Le collier ne pouvait s'envoler tout seul ?

Quelle ingratitude que cette femme de chambre !

Je lui ai prodigué riz et vêtements.

Et voilà comment elle me paie de retour ».

Elle donna aussitôt ordre à ses gens

Et lui fit administrer sur le champ cinquante coups.

Serrant ses dents, la femme ne prit que le ciel à témoin.

Elle ne pleura, ni ne se plaignit.

La princesse ordonna alors de cesser la bastonnade.

- « Le collier de mon enfant, lui dit-elle, est sans valeur

Si par légèreté, tu l'as pris, dis le moi.

Où le caches-tu ? Où l'as-tu vendu ?

- J'ai vécu, répondit-elle, sous votre protection,

J'ai reçu à foison vêtements et riz,

J'ai mangé à ma faim et suis au chaud,

Je n'ai pas encore payé le dixième de ces bienfaits.

Comment oser vous trahir ?

Ne me soupçonnez pas à tort.

Je fais appel à votre générosité

Pour ordonner des recherches et établir la vérité ».

« On en trouve de ces femmes au monde ! s'écria la princesse,

À force de coups, je pourrais te faire avouer.

Mais je te fais grâce,

Je prends en pitié ta jeunesse.

Cependant pour te punir de ta malhonnêteté

Et aussi pour servir d'exemple à tes pareilles,

Je te ferai porter cette lampe chaque soir ! »

Chaque fois qu'un visiteur se présentait,

La princesse faisait appeler le lampadaire vivant.

La femme regarnissait la lampe, l'allumait,

La portait sur la tête, et la soutenait,

D'une main à l'avant, d'une autre derrière.

Elle se tenait ainsi tout le long du festin.

Quand à leur tour les domestiques avaient fini de manger,

Elle était appelée à manger les restes.

Puis, à nouveau, elle devait porter la lampe.

Ce n'est que quand la princesse se mettait au lit

Qu'elle pouvait se retirer pour garder le palais.

Subissant l'injustice, elle souffrait toute seule !

« Quel triste sort, se lamentait-elle,

Je pensais trouver un asile où passer provisoirement mes jours.

Je ne savais pas que c'était pour mon malheur.

Mon mari et mon père le sauront-ils ? »

Mille pensées se pressaient dans sa tête

Et les larmes débordaient de ses yeux.

Extrait de l'Anthologie de la Littérature  
Viétnamienne, Tome II  
Éditions en Langue Étrangères, Hanoï 1973  
Dessins de Marie Lê Quan



# LE LAOS ET LA TUNISIE

Y a-t-il quelque chose de commun au Laos et à la Tunisie ? Quelles sont les similitudes et dissimilitudes entre ces deux pays distants de plus de 10 000 km l'un de l'autre ?

Nous savons tous que le Laos et la Tunisie furent placés tous les deux sous protectorat français pendant plus de cinquante ans dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'administration coloniale a pris fin avec l'accession du Laos à l'indépendance en 1954 et de la Tunisie en 1956. Après le départ des Français, les deux anciennes colonies de la France connurent un parcours très différent. La première avait du mal dans les années 60 à rester neutre au milieu d'un Sud-Est asiatique en proie à des rivalités idéologiques alors que la deuxième poursuivait son chemin avec enthousiasme sous la direction du président Bourguiba qui fut le principal artisan de son indépendance. Elu président à vie en 1957, il a été destitué en 1987 par son bras droit, Ben Ali.

L'Amérique sous la direction du jeune président Kennedy, déterminé à s'opposer par la force à l'expansion du communisme en Asie, décida d'investir le petit Laos en hommes et matériels de guerre car il semblait sur le point de basculer dans le camp socialiste. Quelques années auparavant, au lieu de soutenir résolument les Français dans leur lutte contre le Viêt Minh, Washington, mû par des sentiments anticolonialistes exacerbés, avait commis une première erreur monumentale en ordonnant à son OSS (Office of Strategic Services, créé par Roosevelt en 1942) de sortir Hô Chi Minh d'une prison du Kuomintang en Chine contre la promesse du futur chef viêt minh de participer à la lutte contre les Japonais. Parmi les hommes engagés dans les pourparlers avec Hô Chi Minh se trouvait Aaron Bank, lequel tomba littéralement sous le charme du fondateur du Parti communiste indochinois. Celui-ci ne tarit pas d'éloges sur les Américains : « Vous n'êtes pas des colonialistes comme les Français. C'est pourquoi je vous fais confiance parce que votre aide économique et militaire nous permettra d'obtenir l'indépendance ». Le 18 août 1945, Giap, chef militaire du Viêt Minh, s'empara de Hanoï avec à ses côtés quatre responsables de l'OSS : Lonsdale, George Sheldon, Harold Isaacs et Robert Knapp.

La deuxième erreur colossale commise par les États-Unis était sans aucun doute d'abandonner les trois pays de l'Indochine aux mains des communistes en 1975, entraînant l'exode de plusieurs millions de personnes fuyant la barbarie des fanatiques marxistes-léninistes. C'était là un honteux déshonneur (shame on America !) pour le leader du monde libre. Croyant que l'Amérique leur devait reconnaissance et gratitude, les Lao-Hmong par milliers avec à leur tête le Général Vang Pao choisirent de se réfugier chez l'Oncle Sam afin de refaire une nouvelle vie. Pourtant, l'aveuglement politique américain – troisième erreur

impardonnable – ne tarda pas à se manifester : l'administration Bush décida en 2006, pour des raisons demeurées obscures, de s'attaquer sans vergogne à allier le plus fidèle en le trainant devant un tribunal sur la base d'accusations aussi incompréhensibles que ridicules (fomenteur d'un complot visant à renverser par la force le gouvernement communiste de Vientiane à plus de 12 000 km) – un coup de grâce qui ne manque pas de causer en janvier 2011 la mort subite d'un des plus prestigieux chefs de guerre de l'Armée Nationale Lao, un farouche opposant anti-communiste et un ardent défenseur de la monarchie constitutionnelle.

La Tunisie n'ayant pas été mêlée de près ou de loin aux querelles idéologiques Est-Ouest a pu se préserver des interférences étrangères néfastes grâce à son économie robuste et à la clairvoyance de ses leaders politiques. En outre, elle a eu la sagesse de donner la priorité au secteur de l'éducation, jugé primordial pour la modernisation du pays. C'est ainsi qu'en l'espace d'une vingtaine d'années on a vu paraître une jeunesse dynamique et bien éduquée, origine d'une classe moyenne – moteur du développement économique et social. Pourtant, à mesure que la Tunisie avançait vers un avenir prometteur, le président Ben Ali prenait un goût immodéré au pouvoir et pensait à tort que lui seul était capable de faire la pluie et le beau temps. Il commençait alors à restreindre les droits du citoyen, à museler la presse, à emprisonner ses critiques et à s'accaparer – par l'intermédiaire des entreprises appartenant à son épouse et ses associés – le monopole des activités économiques et commerciales du pays comme les transports, les travaux publics, le commerce, les assurances etc... On estime que la fortune personnelle de Ben Ali se monterait à plusieurs centaines de millions de dollars (au début de 2011) !

Au Laos également, les responsables du parti unique profitent de leur position privilégiée pour faire fortune : détournement de l'aide financière octroyée par les pays donateurs ; vente d'armes de guerre, vente de drogues, vente de bois, monopole sur les assurances, les entreprises de construction, de travaux publics, sur les banques, concessions pour l'exploitation des ressources minières et forestières etc... L'épouse de feu Kaisorn Phomviharn (ex-président de la République) et plusieurs dirigeants du Pathet Lao communiste sont réputés posséder des comptes en banque bien remplis à l'étranger. Le gouvernement communiste ne favorise ni l'éducation ni la santé. Sa priorité se résume tout simplement à gérer les affaires de l'État sous la direction des Vietnamiens et des Chinois. Ce ne sont que des marionnettes au service des étrangers !

Aujourd'hui, dans les écoles, du primaire au secondaire, les élèves sont contraints d'apprendre tout d'abord le vietnamien comme première langue du pays. Dans les « facultés »,

l'enseignement donne la priorité aux études du marxisme-léninisme, aux techniques de propagande et de subversion, à la glorification des faits d'armes des révolutionnaires sous la direction éclairée du parti communiste indochinois et au culte de la personnalité (Hô Chi Minh, Kaisorn Phomviharn, Marx et Lénine etc...). Il n'est donc pas surprenant de constater les résultats décevants de plus de trente ans de dictature communiste :

- L'absence d'une classe moyenne comme facteur important de développement économique et social ;

- Un manque aigu de techniciens, d'ingénieurs, de médecins, d'avocats, de professeurs, d'administrateurs etc. ;

- Une jeunesse désœuvrée, dévoyée, débauchée, sans travail et sans avenir, une corruption rampante à tous les niveaux du gouvernement, le peuple tout entier désorienté, sans âme et sans patrie, et le pays naguère libre et pieux devenu aujourd'hui un champ de ruines et de larmes placé définitivement sous l'administration étrangère !

Exaspéré, le peuple tunisien s'est courageusement emparé d'un « banal » incident (immolation par le feu d'un vendeur de légumes rendu furieux par son arrestation par la police) pour déclencher spontanément une révolte dite « révolution du jasmin » contre l'autorité sans partage du président despote, parvenant à le renverser au bout d'un mois de combat acharné (décembre 2010-janvier 2011).

Et le peuple lao ? Est-il capable d'un pareil exploit pour se libérer du joug du communisme ? Difficile ! Impossible même parce que le pays est entièrement verrouillé par les forces armées étrangères, en particulier vietnamiennes. Le Ministère de la sécurité intérieure du Viêt Nam a même installé en 2009 une branche à Vientiane dans un terrain de 2 000 m<sup>2</sup> concédé gratuitement par ses acolytes laotiens. En outre, plus de deux millions de colons viêts stationnent sur tout le territoire national en vertu d'un Traité inégal dit de « Coopération et d'Amitié » signé en juillet 1977. Parmi ces « civils », la moitié d'entre eux sont en fait des militaires lourdement armés. Le peuple lao se trouve donc dans l'impossibilité de bouger – ou même d'esquisser le moindre geste défiant envers le pouvoir en place sous peine de répression brutale, sans pitié.

Il appartiendrait par conséquent aux puissances occidentales dont la France, l'Allemagne, la Grande Bretagne et les États-Unis d'Amérique ainsi que les cosignataires des Accords de Genève de 1954, de 1962, du Traité de Paris de 1973 de se concerter – le plus tôt serait le mieux – afin de venir en aide à nos compatriotes prisonniers du régime communiste sanguinaire depuis 1975 !

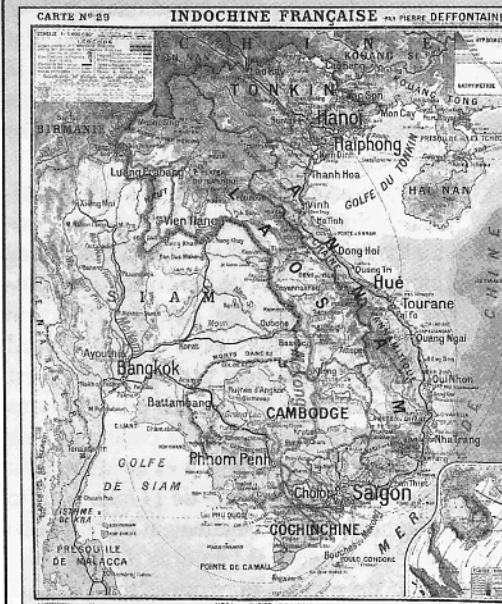
Acharn Rakmuong

## Livres en vente au siège

- de Philippe Grandjean  
- **L'INDOCHINE FACE AU JAPON 1940-1945** - Prix 29 € (\*)
- de Paul Rignac  
- **INDOCHINE - LES MENSONGES DE L'ANTICOLONIALISME** - Prix 29 € (\*)
- **LA GUERRE D'INDOCHINE EN QUESTIONS** - Prix 30 € (\*)
- de Pierre Quatrepoint  
- **L'AVEUGLEMENT DE GAULLE FACE À L'INDOCHINE** - Prix 18 € (\*)
- de Michel Bodin  
- **LA FRANCE ET SES SOLDATS, INDOCHINE 1945-1954** - Prix 29 €
- de Roger Berthillot  
- **IL ÉTAIT UNE FOIS L'INDOCHINE** - Prix 29 € (\*)
- de Bernard Cabiro  
- **UNE VIE DE GUERRES (1940-1961)** - Prix 34 € (\*)
- de Hubert Tourret  
- **RIVIERE ET RIZIERE** - Prix 25 € (\*)
- du Centre d'Études de Défense Nationale de Montpellier  
- **PAIX ET GUERRE EN INDOCHINE - 1935-1955** - Prix 24 € (\*)
- de Serge Lote  
- **AVENTURES ET MÉS Aventures INDOCHINOISES** - Prix 20 € (\*)
- de Jean-Pierre Bernier  
- **LE COMMANDO DES TIGRES** - Prix 10 € (\*)
- de Jacques JAUFFRET  
- **CRABES ET ALLIGATORS DANS LES RIZIÈRES** - Prix 20 € (\*)
- de Maurice Rives et Eric Deroo  
- **LES LINH TÁP, HISTOIRE DES MILITAIRES INDOCHINOIS AU SERVICE DE LA FRANCE (1859-1960)** - Prix 36 € (\*)
- de Louis Francs  
- **LE FUYARD DE LANG SON** - Prix 29 € (\*)
- de Michel Cruciani  
- **LE CAMP 114 - PRISONNIER EN INDOCHINE** - Prix 18 € (\*)
- de l'ANAPI  
- **LES SOLDATS PERDUS** - Prix 30 € (\*)
- de Jean-Christophe Brunet  
- **GENDARMES-PARACHUTISTES EN INDOCHINE - 1947-1953** - Prix 29 € (\*)
- de Geneviève de Galard  
- **UNE FEMME A DIÊN BIÊN PHU** - Prix 25 € (\*)
- du Général Luc Lacroze  
- **DIX-SEPT ANS AU SERVICE DES REFUGIÉS D'INDOCHINE** - Prix 10 € (\*)
- du Général Guy Simon  
- **CHRONIQUES DE COCHINCHINE 1951-1956** - Prix 23 € (\*)
- **LE COMMANDO D'EXTRÊME-ORIENT** - Prix 10 € (\*)
- **LE PETIT LIVRE ROUGE DE L'ANAI** - Prix 5 € (\*)
- d'Amédée Thévenet  
- **GOULAGS INDOCHINOIS** - Prix 24 € (\*)
- de Monseigneur Paul Seitz, des Missions Étrangères  
- **DES HOMMES DEBOUT - Le drame des Montagnards du Sud-Vietnam** - Prix 22 € (\*)
- de Pierre-Henri Chanjou  
- **LE FEU SACRÉ - Des hauts plateaux Moïs aux savanes du Tchad** - Prix 20 € (\*) (au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- du Major Battistini  
- **AVENTURES EN ANNAM 1951-1953** - Prix 28 € (\*)
- du Commandant René Chauvin  
- **CARNETS DU TONKIN-DINASSAUT 4** - Prix 23 € (\*)
- de Guy Lebrun  
- **LE LIEUTENANT AUX PIEDS NUS** - Prix 20 € (\*)
- de Henry-Jean Loustau  
- **LES DEUX BATAILLONS** - Prix 20 € (\*)
- de Jacques Favreau et Nicolas Dufour  
- **NASAN - La victoire oubliée - 1952-1953** - Prix 26 € (\*)
- d'Emile Lebargy et André Galabru  
- **INDOCHINE DE MA JEUNESSE** - Prix 21 € (\*)
- de Claire Fourier  
- **ROUTE COLONIALE 4 EN INDOCHINE** - Prix 7 € (\*)
- d'André Mengelle  
- **DIÊN BIÊN PHU. DES CHARS ET DES HOMMES** - Prix 25 € (\*)
- du Médecin-Général Fernand Merle  
- **SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE** - Prix 10 € (\*)
- de Raoul Hardouin  
- **OMBRES INDOCHINOISES - L'Indochine sous l'occupation Japonaise - 1941-1945** - Prix 21 € (\*)
- de Ione Rhodes et Marie-Claude Gelbon  
- **LE CHANT DU RIZ PILÉ - Cent recettes vietnamiennes** - Prix 22 € (\*)
- de Cyril Payen  
- **LAOS LA GUERRE OUBLIÉE** - Prix 22 € (\*)

(\*) Port compris

## Cartes en vente au siège

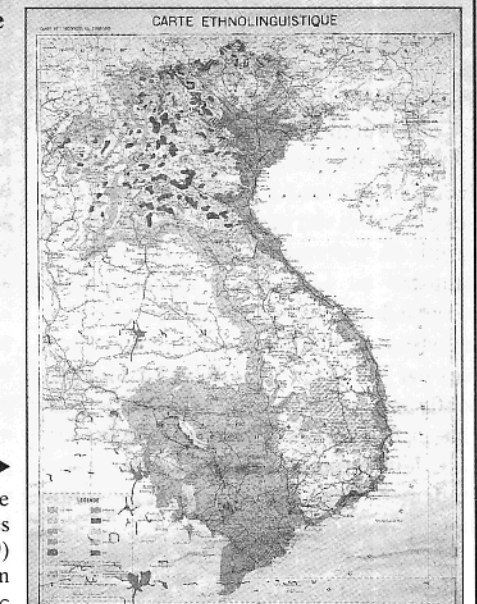


◀ **Carte physique et politique**  
(Editions Hatier 1952)  
Format 600 x 720 mm  
Prix : 20 €

■ **Plan de Saïgon-Cholon**  
avec guide des rues,  
1952 (50 cm x 60 cm)  
Prix : 5 €

■ **Plan de Hanoï**  
Prix : 5 €

▶ **Carte ethnolinguistique**  
(dessinée et publiée  
par les services géographiques  
de l'Indochine - Février 1949)  
Format 800 x 570 mm  
Prix : 15 €



# GUERRES SECRÈTES AU LAOS

*D'après le Docteur Ami-Jacques RAPIN : Cahier n° 10 du Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Asie, Lausanne 1998*

**A**u cours des deux conflits qui ensanglantent l'Indochine de 1946 à 1975, l'implication du Laos dans les hostilités est marquée par le sceau du paradoxe. Théâtre marginal des opérations militaires qui se concentrent au Vietnam, l'espace laotien est pourtant une zone stratégique essentielle pour chacun des belligérants. Étiré du Nord au Sud de la péninsule, il constitue un axe parallèle à l'Annam, territoire charnière entre le Tonkin et la Cochinchine. Le contrôle de l'axe laotien est non seulement vital pour assurer la sécurité des arrières du pays tonkinois, mais aussi pour contourner le goulet d'étranglement annamite.

En dehors de l'implantation de bases de guérilla franco-laotiennes et des offensives viêt minh de 1953-1954, le Laos est relativement épargné par la première guerre d'Indochine. Il s'inscrit cependant au cœur des préoccupations des états-majors français et viêt minh. L'établissement d'une base aéroterrestre française dans la cuvette de Diên Biên Phu n'a d'autre but que de bloquer toute offensive communiste vers le Laos.

La guerre américaine du Vietnam a un impact infiniment plus dramatique. Bien que neutre, le Laos subit une campagne de bombardements clandestins sans précédent. De mai 1964 à avril 1973, les États-Unis et leurs alliés locaux déversent 2 093 100 tonnes de bombes sur les zones contrôlées par le Pathet Lao, soit un tonnage deux fois supérieur à celui largué sur le Nord-Vietnam et à peine inférieur au tonnage total largué durant la seconde guerre mondiale en Europe. Simultanément, les services secrets américains entreprennent sur le territoire laotien la plus vaste opération secrète de leur histoire.

Cette évolution meurtrière s'explique par les modifications substantielles du rapport de force entre les adversaires en présence. Les offensives viêt minh de 1953 et 1954 ont permis un renforcement des positions communistes au Laos, alors même que le contrôle du pays gagnait en importance avec la division du Vietnam en deux zones séparées par le 17e parallèle. Si cette nouvelle configuration stratégique est à l'origine de l'intensification des opérations militaires au Laos, leur caractère clandestin trouve son fondement dans le changement de statut diplomatique du pays.

Lors de la première guerre d'Indochine, l'intervention directe de la France dans la défense du Royaume est dictée par les liens

politiques qui unissent les deux pays. Jusqu'en 1953, la responsabilité de la sécurité du pays est formellement partagée par la France et les autorités autochtones. En octobre de cette année, le traité franco-laotien signé à Paris opère le transfert des compétences que la Métropole s'était jusque là réservées. Cette pleine indépendance signifie que désormais le gouvernement laotien est en charge totale de sa sécurité. La convention militaire qui accompagne le traité stipule toutefois que le Laos autorise le libre passage des troupes françaises en vue de garantir la sécurité des frontières du pays en collaboration avec l'armée laotienne. Les accords de Genève de 1954 font sensiblement évoluer les données du problème laotien. La volonté des puissances de neutraliser le Laos limite en effet les possibilités d'ingérences militaires ouvertes. Le fragile équilibre politique laotien ne résiste pourtant pas longtemps aux intérêts stratégiques immédiats de la République démocratique du Vietnam d'une part et des États-Unis, de la Thaïlande et de la République du Vietnam d'autre part. Le Laos est dès lors rapidement entraîné dans le second conflit indochinois et la neutralité du pays réduite à une fiction politique.

## Prémices coloniales (1900-1945)

L'étude des révoltes anticoloniales qui ont agité le Laos au début du XXe siècle a donné lieu à des interprétations divergentes selon qu'elles ont été effectuées par des historiens occidentaux ou des chercheurs laotiens. L'historiographie officielle du Pathet Lao a perçu dans ces mouvements une forme de protonationalisme à l'origine des luttes politiques révolutionnaires de la seconde moitié du XXe siècle. Ce point de vue n'est pas partagé par l'ensemble des auteurs qui ont étudié ces événements. Pour la plupart d'entre eux, la notion de nationalisme ne saurait s'appliquer à des mouvements de résistance fortement marqués par leur caractère archaïque. Leur dynamique, essentiellement régionale, est dictée par un réflexe de résistance aux bouleversements socio-économiques introduits par la domination coloniale. Réaction violente face aux abus des pouvoirs locaux sur lesquels s'appuie l'administration coloniale, ces révoltes trouvent leur origine dans l'altéra-

tion des structures traditionnelles d'autorité, le détournement des flux commerciaux précoloniaux et l'augmentation sensible des impôts et des corvées. Il existe néanmoins des éléments de continuité qui permettent de rattacher ces mouvements violents de contestation du pouvoir colonial aux développements ultérieurs de la résistance armée au Laos. La révolte du plateau des Bolovens présente quelques éléments d'une telle filiation (1).

L'insurrection des Bolovens, également connue comme la « révolte du saint homme » (Ong Kaeo, Saint qui possède la pierre miraculeuse) a fait l'objet de plusieurs études approfondies. Son caractère ethnique s'affirme d'emblée. Ce sont des tribus Lao Thoeng, qui se soulèvent, bientôt suivies par un nombre croissant de Lao Lum (2). L'analyse des dimensions multiples de cette révolte, dont le point culminant se situe en 1901 mais qui ne sera définitivement jugulée qu'en 1936, met en évidence le passage du stade de la jacquerie au stade d'une lutte prolongée de guérilla. Celle-ci amène les partisans des Bolovens à la veille de la seconde guerre mondiale et du développement de la lutte de libération nationale. Peut-on pour autant affirmer que la révolte des Bolovens a créé les structures d'accueil pour les futurs révolutionnaires du Pathet Lao ? Il est certain qu'une filiation directe est aisément démontrable, puisque le dernier chef de la révolte, Ong Kommadam, est le père de Sithon Kommadam, « héros de la révolution » laotienne et chef de guerre des Bolovens dans les années 1950-1970 (3). La zone stratégique des Bolovens, difficile d'accès dans sa partie méridionale et donc propice aux actions de guérilla, sera en effet un des deux enjeux essentiels – avec la plaine des Jarres – des opérations militaires menées au Laos dans l'ombre de la guerre du Vietnam (4).

Les mouvements insurrectionnels qui agitent le Nord du Laos durant la période coloniale répondent globalement à des causes identiques à celles de la révolte des Bolovens. La révolte des Leu de 1915, qui embrase plusieurs provinces du Nord (Phongsali, Huaphan, Luang Prabang), est la conséquence directe des perturbations économiques que cause la création d'une frontière avec la Chine. Les incidences du monopole de la Régie de l'Opium sur le commerce traditionnellement lucratif de ce produit expliquent l'amorce d'un mouvement de révolte qui trouve toutefois un second élan dans l'opposition aux taxes

coloniales. Ce dernier facteur provoque le ralliement d'autres minorités ethniques qui ne sont pas directement concernées par le commerce de l'opium.

Pluriethnique, la révolte de 1915 ne touche pas les Hmong pourtant directement impliqués dans la production de l'opium (5). L'insurrection hmong des années 1918-1921 résulte d'une révolte de cette minorité en Chine. Faisant tache d'huile, le mouvement se propage au Tonkin et au Laos où il vise les potentats locaux chargés d'appliquer la politique du gouvernement colonial. Sous la direction de Pachaï, la « révolte du Fou » – ainsi nommée pour personnaliser le mouvement en stigmatisant le shaman qui se trouve à sa tête – touche les provinces de Huaphan, Luang Prabang et Xiang Khuang. Ces provinces, en particulier la dernière où se situe la plaine des Jarres, seront également des zones d'action du Pathet Lao et de ses alliés vietnamiens au cours du conflit indochinois. La filiation entre les deux mouvements insurrectionnels est toutefois nettement moins directe que dans le cas de la révolte des Bolovens et il semble hasardeux d'affirmer que la « révolte du Fou » a pu fournir une structure d'accueil au Pathet Lao. La polarisation de la communauté hmong au cours du conflit indochinois n'est cependant pas totalement étrangère aux événements du début du siècle. La nécessité de rallier les chefs hmong au cours de la révolte, celle d'éviter son renouvellement dans les années qui suivent, suscitent un jeu complexe dans la distribution du pouvoir par l'autorité coloniale. La rivalité entre les clans Ly et Lo est ainsi arbitrée de telle manière que le premier formera l'essentiel des armées secrètes levées par la France et les États-Unis au Laos, alors que le second fournira ses combattants au mouvement de libération nationale, puis au Pathet Lao.

Les années 1930 et la seconde guerre mondiale sont des périodes de maturation de l'anticolonialisme au Laos, qui se bâtit à la fois sur les bases d'un mouvement d'émancipation nationale et sur celles du parti communiste indochinois en plein essor. Au cours de cette phase, la lutte armée n'est pas encore à l'ordre du jour et il faut attendre la fin du second conflit mondial pour que la France soit à nouveau confrontée à une contestation militaire de son hégémonie politique sur le pays.

## Guérillas franco-laotiennes (1945-1946)

Au cours de la seconde guerre mondiale, la France doit accepter la présence de troupes japonaises en Indochine. En mars 1945, l'armée japonaise opère un coup de

force contre les troupes françaises stationnées dans la péninsule. Au Laos, cette agression nipponne a pour effet immédiat de susciter la création de « maquis » composés de commandos français parachutés depuis peu dans le pays, de quelques militaires et administrateurs coloniaux échappés du piège japonais et de combattants locaux, chasseurs laotiens et volontaires autochtones (6). Cette situation paradoxale, qui voit les forces militaires de la puissance coloniale opérer des actions de partisans dans la jungle, anticipe de quelques années la formation de « maquis » ethniques destinés à lutter contre le viêt minh et ses alliés laotiens. En 1945, les groupements de guérilla franco-lao sont actifs sur la majeure partie du territoire laotien. Par leurs opérations politico-militaires, ils maintiennent une présence française dans un pays où s'affirment de manière pressante les revendications indépendantistes.

La présence de guérillas franco-laotiennes sur l'ensemble du territoire facilite à partir de la seconde moitié de l'année 1945 la reprise en main du pays par la puissance coloniale. Cette opération, qui s'appuie principalement sur des troupes régulières présentes au sud du pays (7), s'effectue pourtant dans un contexte difficile marqué par l'entrée de troupes chinoises au nord du 16e parallèle conformément aux accords de Potsdam, la formation d'un gouvernement Lao Issara (Laos libre) à Vientiane et l'hostilité des communautés vietnamiennes installées au Laos. Le gouvernement Lao Issara ne survit toutefois pas au retrait des troupes chinoises. Il s'exile en Thaïlande, alors que, le 24 avril 1946, les troupes françaises réoccupent Vientiane. La restauration de l'autorité française sur le Laos provoque un retournement de situation et c'est au tour du Lao Issara de prendre le maquis. Les actions de guérilla des nationalistes laotiens

se développent dans les mois qui suivent à partir de deux bases distinctes. La première, qui bénéficie de la tolérance du gouvernement de Bangkok, se situe en Thaïlande et permet de mener des opérations au-delà du Mékong en territoire laotien. La seconde, qui peut compter sur l'appui du Viêt Minh, dirige ses opérations sur l'est du pays à partir du Vietnam.

Mais le Lao Issara se dissout en 1949 ; une partie réintègre le jeu politique laotien, alors qu'une autre renforce son alliance avec le Viêt Minh sous l'autorité du prince Souphanouvong, fondateur du Pathet Lao.

## La première guerre d'Indochine (1946-1954)

Avant 1954, le mouvement indépendantiste n'attire que peu de Laotiens des plaines et ce sont les Lao Thoeng au sud et une partie des Hmong au nord qui lui assurent une base populaire. Les autorités militaires françaises vont également jouer la carte ethnique pour tenter de s'opposer principalement aux poussées viêt minh provenant du Tonkin et de l'Annam et dans une moindre mesure aux guérillas actives sur le sol laotien. Cette mobilisation ethnique est accomplie par une structure militaire rattachée aux services secrets français, le Groupement de Commandos Mixtes Aéroportés (GCMA), devenu le Groupement Mixte d'Intervention (GMI). L'encadrement des minorités ethniques par des officiers français était déjà pratiqué avant 1951. L'expérience du GCMA ne tire sa profonde originalité que de la systématisation de cette pratique et surtout du rattachement de cette structure aux services secrets français.

Depuis mai 1947, le Laos est une monarchie constitutionnelle intégrée à l'Union



française. Ce statut est réaménagé en 1949 et en 1953, afin de transférer à l'État laotien les compétences que s'était réservées la Métropole, en particulier en matière de politique de sécurité. Doté d'une police à partir de 1947 puis d'une armée à partir de 1949 – toutes deux encadrées par les Français – l'État laotien est en charge de sa sécurité intérieure. La défense du pays est effectuée conjointement avec les troupes de l'Union française. C'est dans ce cadre que se constituent au Laos et au Tonkin à partir de 1951 des groupements de guérilla, rattachés au SDECE (Section de documentation et de contre-espionnage) sous l'autorité du général en chef du CEFEQ. L'armement et le contrôle des minorités ethniques qui vont constituer le GCMA échappent donc au gouvernement laotien. Dix ans plus tard, la formation de "l'Armée secrète" de Vang Pao renouvelle cette situation de doublement des forces armées luttant contre les communistes laotiens et nord-vietnamiens. Le général Vang Pao, leader des forces hmong combattant pour le compte de la CIA au Laos, a d'ailleurs fait ses premières armes dans le cadre du GCMA.

L'implantation des maquis du GCMA épouse étroitement la géographie du Laos. La plaine des Jarres est la zone d'opération des forces de Touby Lifoung, le chef hmong qui avait appuyé les Français en 1945. Au sud, le plateau des Bolovens est couvert par une Centaine (nom donné aux unités de base du GCMA) basée à Attapu. Entre les deux opèrent le long de la cordillère annamite les « maquis mobiles du Laos ». Au nord, le GCMA forme également des Centaines destinées à mobiliser les populations vivant sur la frontière du Tonkin

(provinces de Houaphan et Phongsali). Les cadres français n'ambitionnent pas uniquement de confiner leurs troupes dans des missions de renseignement et de soutien ; leur projet à plus long terme est de soulever les minorités ethniques pour créer l'insécurité sur les arrières viet minh.

La mobilisation ultérieure des Hmong dans l'armée secrète s'est opérée dans le cadre instauré par les Français. L'affaire de « l'opium des Méos » est de ce point de vue particulièrement intéressante, puisqu'elle concerne un problème socio-économique permanent de l'histoire laotienne (8). La question de l'opium fut l'une des causes des révoltes du début du siècle; elle continuera d'exercer son influence sur les phases ultérieures de l'histoire laotienne, que ce soit par la compromission des dirigeants politiques et militaires du pays dans le trafic de drogue ou par l'implication des services secrets américains dans ce même trafic.

### De la guerre française à la guerre américaine (1954-1964)

Les accords de Genève de 1954 visent un projet à long terme de neutralisation du Laos qui implique à la fois une non-ingérence étrangère et la construction d'une véritable unité nationale. Les intérêts antagonistes des États-Unis et du Vietnam du Nord entreront rapidement en contradiction avec la première condition de ce projet et par répercussion ruineront les tentatives de réalisation de la seconde.

Dans le but de neutraliser le pays, les accords de Genève prévoient d'une part l'intégration des forces militaires du Pathet Lao dans l'armée laotienne, d'autre part le retrait des effectifs étrangers du territoire laotien. L'intégration des forces du Pathet Lao aurait dû suivre leur regroupement dans les deux provinces de Phongsali et de Houaphan dans le nord du pays. L'échec de la première expérience de coalition gouvernementale (1957-1958) rend le projet caduc. La phase d'application des accords a cependant permis une implantation durable du parti dans ces provinces de regroupement qui présentent l'avantage d'être contiguës au territoire nord-vietnamien. Quant au retrait des forces étrangères, il est soumis à une exception qui autorise la France à maintenir deux bases sur le sol laotien ainsi qu'une mission d'encadrement de la nouvelle armée laotienne. Sur le plan politique également, la France conserve une certaine influence qui se personnalise dans la fonction de conseiller du premier ministre qu'occupe le Colonel Jean Deuve de 1954 à 1964.

L'implication croissante des États-Unis annule progressivement le rôle dévolu à la France par les accords de Genève. Dès 1955, le gouvernement américain prend en charge l'assistance économique et militaire du Laos. L'armée laotienne est ainsi totalement financée par les États-Unis, alors que le Pathet Lao est pleinement dépendant du Nord Vietnam. Le Laos est à ce moment le seul pays du monde où les deux camps qui s'affrontent sont entièrement financés par une puissance étrangère.

L'assistance militaire américaine n'est pas uniquement d'ordre économique. Conscient de l'importance stratégique du pays pour le contrôle du Sud-est asiatique, le gouvernement américain va progressivement se substituer à la France dans l'encadrement direct des forces armées laotiennes. La présence de forces spéciales américaines est dans un premier temps dissimulée; elles ne quittent leurs habits civils pour revêtir l'uniforme qu'à partir de 1961. Chargées d'entraîner l'armée laotienne et d'encadrer les Hmong, ces unités agissent parallèlement aux agents des services secrets américains qui renforcent leur présence au Laos durant la période. La CIA opère directement depuis l'ambassade de Vientiane, mais également au travers de certaines organisations chargées de l'assistance technique et économique. La compagnie aérienne Air America fournit dans cette perspective la couverture idéale pour les opérations clandestines de l'Agence américaine. Ses missions ne feront que croître jusqu'au début des années 1970 ; la compagnie aérienne fournit l'essentiel de l'appui logistique à l'armée secrète de Vang Pao.

L'influence directe de la CIA sur la vie politique laotienne est particulièrement évi-

dente dans la réaction au coup de force de Kong Le. En août 1960, le commandant du 2<sup>e</sup> bataillon de parachutistes de l'armée royale opère un coup d'État contre le gouvernement de droite qu'il juge totalement gangrené par la corruption. En fournissant l'encadrement thaïlandais des forces de droite qui renversent ensuite le gouvernement neutraliste issu du putsch de Kong Le, l'Agence américaine contribue fortement à la polarisation du jeu politique laotien.

Il demeure toutefois quelques dimensions méconnues de l'histoire du pays. La question des rapports qu'entretiennent les minorités ethniques avec le pouvoir laotien au cours de cette période transitoire est une première piste de réflexion. Fortement mobilisées par le Pathet Lao d'une part et par les Américains d'autre part, elles suscitent la méfiance des autorités de Vientiane. Du désarmement des forces hmong du GCMA en 1954 à la formation d'une armée clandestine aux ordres de la CIA se pose la question du contrôle effectif de ces minorités par les autorités laotiennes. Une deuxième piste de recherche concerne le problème de la corruption généralisée de monde politique et administratif. Le déferlement de l'aide économique américaine a provoqué la formation de micro-pouvoirs dont l'activité principale consiste à engranger les bénéfices financiers de cette aide.

Au cours de cette période instable, l'ingérence massive des États-Unis et du Nord-Vietnam réduit la marge de manœuvre des acteurs laotiens. L'échec des deux gouvernements de coalition après les conférences de Genève de 1954 et 1962 en est l'expression la plus manifeste. Les tentatives de surmonter les rivalités de personnes et les dissensions politiques internes se sont systématiquement heurtées à des intérêts qui dépassaient le cadre laotien. A la polarisation politique du pays répond son éclatement territorial. A l'est, appuyé sur la frontière vietnamienne, le Pathet Lao contrôle de larges zones qui sont autant d'axes de pénétration des troupes nord-vietnamiennes. A l'ouest et au sud, les forces de droite sont présentes dans les plaines qui joutent la frontière thaïlandaise. Quant aux forces neutralistes, actives pour un temps dans la plaine des Jarres au nord et dans des poches du centre et du sud, elles sont progressivement happées par la polarisation du conflit.

### La guerre du Vietnam (1964-1975)

Pour les États-Unis et le Nord-Vietnam, en fonction du développement des opéra-

tions sur le théâtre vietnamien, deux zones représentent un intérêt stratégique capital. Au sud, la piste Hô Chi Minh, qui longe la frontière vietnamienne du 17<sup>e</sup> parallèle jusqu'au Cambodge, assure à la fois la logistique du Viêt Cong et l'infiltration d'éléments nord-vietnamiens dans le Sud-Vietnam (9). Elle est par conséquent un objectif stratégique de première importance pour les États-Unis qui espèrent asphyxier le Viêt Cong en coupant son poumon logistique. Au nord, la plaine des Jarres demeure un enjeu essentiel. Les Nord-Vietnamiens craignent que les États-Unis l'utilisent comme base stratégique contre le Tonkin. Les Américains, les Thaïlandais et les Sud-Vietnamiens veulent empêcher toute poussée communiste dans cette zone. Dans cette situation, toute montée aux extrêmes dans le conflit vietnamien se répercute automatiquement au Laos. Symétriquement, la marge de manœuvre des acteurs laotiens diminue en fonction de l'implication croissante des puissances étrangères. Les Nord-Vietnamiens maintiennent jusqu'à 40 000 hommes au côté du Pathet Lao, sans compter les troupes en transit sur la piste Hô Chi Minh. Quant au gouvernement royal, il se trouve dans une position de dépendance totale envers les États-Unis qui, après avoir fortement contribué à l'échec des expériences gouvernementales neutralistes, maintiennent au poste de Premier Ministre le chef de file de cette tendance. La présence de Souvanna Phouma à la tête du gouvernement laotien sert de caution au statut de neutralité du pays, qui est dans les faits systématiquement violé.

L'intervention des États-Unis revêt deux formes différentes. D'une part, l'aviation américaine opère des bombardements massifs sur les deux zones stratégiques. D'autre part, les services secrets américains organisent clandestinement une force militaire qui agit indépendamment de l'armée laotienne.

### La guerre aérienne

Les opérations de bombardement contre la plaine des Jarres et la piste Hô Chi Minh sont partiellement conduites par l'armée de l'air laotienne, encadrée par les États-Unis, et par des pilotes thaïlandais et hmong engagés par la CIA. Mais l'essentiel des sorties est effectué par l'aviation américaine basée en Thaïlande, au Sud-Vietnam et sur l'île de Guam. Les campagnes de bombardement sur le nord du Laos sont menées sous le nom de code d'opération « Barrel Roll » (provinces de Xiangkhoang, Houaphan et Louang Prabang) ; l'opération « Steel Tiger » vise les cibles situées sur la piste

Hô Chi Minh (provinces de Attapu, Xekong, Saravan, Savannakhet et Khammouan).

### La guerre clandestine

Les Américains ont rapidement pris la succession des Français pour équiper et entraîner l'armée royale laotienne. Cette politique d'encadrement militaire se poursuit tout au long de la guerre du Vietnam. La combativité des troupes régulières laotiennes ne répondant pas à leurs attentes, les stratèges américains vont envisager d'autres solutions pour combattre le Pathet Lao et les Nord-Vietnamiens. En sus des unités spéciales qui opèrent au Laos, la CIA va mobiliser sa propre armée clandestine composée de mercenaires thaïlandais et des volontaires hmong de l'armée secrète du général Vang Pao. Ce sont ces troupes qui, indépendamment de l'armée régulière, vont engager les combats les plus meurtriers contre les forces communistes. La guerre clandestine de l'armée secrète se concentre dans le nord du pays et plus particulièrement dans la plaine des Jarres. Dans le sud, la mobilisation des minorités ethniques contre les communistes rencontre moins de succès. Un programme d'encadrement de volontaires Lao Thoeng est lancé en 1961 ; abandonné en 1962, il est revitalisé sous le nom de code « Project Hark » en 1965. Ce programme militaire permet la formation de petites unités de reconnaissance et de renseignement infiltrées le long de la piste Hô Chi Minh. Elles agissent conjointement avec des forces spéciales américaines et sud-vietnamiennes. La relative inefficacité de ces opérations terrestres ainsi que des campagnes de bombardement, de guerre chimique (10) et de guerre électronique de l'US Air Force entraînent en 1971 l'invasion du sud du Laos par 20 000 soldats sud-vietnamiens dans le cadre de l'opération Lam Son 719.

### Le Pathet Lao au pouvoir (1975-1997)

L'arrivée des communistes au pouvoir au Laos en 1975 ne clôt pas l'histoire des opérations militaires clandestines dans le pays. Alors que des centaines de milliers de réfugiés sont internés en Thaïlande, des groupes de Hmong demeurés au Laos entreprennent des opérations de guérilla contre le gouvernement communiste. Face aux quelques succès locaux des rebelles, et dans la crainte d'une contagion à d'autres secteurs de la société, le gouvernement laotien fait appel à l'armée vietnamienne qui intervient



massivement en 1977. La répression des insurgés cause un nouvel exode de Hmong en Thaïlande. Le refroidissement des relations sino-laotiennes, consécutif à l'invasion du Cambodge par l'armée vietnamienne en 1979 et à l'opération de représailles de l'armée chinoise dans le Nord du Viêt Nam, renforce la dépendance du Laos envers son allié vietnamien. Les rumeurs du recrutement par la Chine d'une armée d'insurgés laotiens provoquent l'augmentation de la présence militaire vietnamienne. Au début des années 1980, on compte jusqu'à 30 000 soldats vietnamiens au Laos. En 1979, le Département d'État américain accuse les autorités laotiennes d'user d'armes chimiques pour éliminer les populations hostiles à son pouvoir.

(1) Le plateau des Bolovens se situe à l'extrême sud du Laos dans les provinces de Saravan, Champassak, Xekong et Attapu.

(2) Lao Thoeng (Lao vivant sur le flanc des montagnes) est le terme générique qui désigne les populations autrefois nommées Kha (esclave). Lao Lum (Lao du fond des vallées) est le terme générique utilisé pour désigner les habitants majoritaires des plaines.

(3) Les fils de Oun Khamphan, Sithon et Khamphan, avaient été internés par les Français dans la province de Phongsali, dans le nord du Laos. Libérés par les Japonais en 1945, ils organisent des noyaux de résistance dans les provinces du Nord. A partir de 1947, les services de sécurité français signalent la présence de Sithon à la tête d'une bande de partisans dans la région des Bolovens. Il occupera dès lors des postes de responsabilité dans les "gouvernements de résistance" des révolutionnaires laotiens avant de faire partie de l'équipe dirigeante de la République Démocratique du Laos.

(4) La plaine des Jarres se situe dans la province de Xiengkhoang.

(5) Les Hmong sont venus de Chine au cours du XIXe siècle. Ils se sont établis à des altitudes élevées dans les montagnes tonkinoises, laotiennes et thaïlandaises.

(6) Les chasseurs laotiens constituent la première unité militaire spécifiquement laotienne levée par les autorités françaises en 1943.

(7) Les Britanniques, chargés de désarmer les troupes japonaises au sud du 16e parallèle, permettent à la France de se rétablir militairement dans le sud du pays.

(8) En 1952, une enquête de la prévôté militaire française révèle que le GCMA a transporté dans ses appareils la récolte d'opium des Hmong, appelés alors « Méos ».

(9) La piste Hô Chi Minh est un réseau de pistes parallèles qui longe la frontière vietnamo-laotienne du nord du 17e parallèle jusqu'au Cambodge. Après la chute de Sihanouk en 1970, elle gagne en importance stratégique pour le Viêt Cong qui ne peut plus faire transiter des armes depuis le port de Sihanoukville.

(10) De 1961 à 1971, les Etats-Unis ont mené dans le cadre de l'opération « Ranch Hand » une campagne d'épandage d'herbicide au Viêt Nam. A partir de 1965, l'opération « Ranch Hand » est étendue au Sud-Laos. Elle vise à éliminer la végétation qui offre un camouflage aux manœuvres des communistes, mais aussi à détruire les récoltes pour empêcher le ravitaillement des combattants.

## Le Général Vang Pao



Le Général de Division Vang Pao est décédé le 6 janvier 2011 à Fresno en Californie, à la suite d'un malaise cardiaque. Il avait 82 ans.

Dès 1952, le jeune Vang Pao, à la tête de partisans Méos, s'était taillé une solide réputation de guerrier en infligeant de lourdes pertes aux Viêt Minh agissant à partir de leurs bases refuges de la vallée du Song Ma, au nord-est du Laos. Jusqu'à notre départ, en 1955, il s'est battu à nos côtés contre l'ennemi communiste.

Lorsque les Américains sont arrivés et ont entamé une action clandestine anti-viêt dans le royaume du Laos officiellement neutre, ils ont reçu immédiatement le soutien efficace de Vang Pao et de ses partisans rebaptisés Hmongs. Bénéficiant alors d'un énorme soutien logistique, ceux-ci ont vu leurs effectifs croître au point de représenter la majeure partie de l'ethnie hmong. Et pendant près de vingt ans, Vang Pao et les siens se sont battus avec les Américains contre leurs ennemis jurés : les communistes.

Mais voilà qu'en 1975 les Américains se sont brutalement « désengagés » (pour employer un euphémisme). Ils ont emmené avec eux le Général de Division Vang Pao dit « étoile blanche » ainsi que deux cents officiers hmong accompagnés de leur famille. Quant au peuple qui s'était massivement engagé à leurs côtés, ils l'ont « laissé tomber » ! Mais ceci est une autre histoire...

Installé aux États-Unis, Vang Pao, aidé par d'anciens membres de la CIA restés fidèles à leurs frères d'armes, s'est efforcé de fournir aux 18 000 Hmongs, regroupés autour de Moua Toua Ther, qui n'avaient pu quitter le pays à temps, un minimum de soutien logistique. Sans grand succès, aucun des pays voisins n'acceptant de servir de base de départ. Seuls quelques matériels de première nécessité (dont un téléphone satellitaire) ont pu parvenir aux malheureux Hmongs, traqués comme des bêtes féroces.

Vang Pao ne restait pas pour autant inactif ; regroupant autour de lui de nombreux éléments de la diaspora Lao, il prit l'initiative de mettre sur pied, en 2003, le Conseil d'Union Lao pour la Paix, la Liberté et la Reconstruction nationale (CULPLR) dont la présidence a été confiée à Phagna Khamphay Abhay, ancien ministre de la Santé du gouvernement royal Lao. Ce mouvement a été officiellement reconnu, en juin 2004, par le ministère de la justice américain.

Mais les Américains réservaient au « lion devenu vieux » ce qui apparaît comme « le coup de pied de l'âne » ; en 2006, il est traîné devant un tribunal fédéral, en Californie, sous l'accusation d'avoir fomenté un complot visant à renverser par la force le gouvernement communiste de Vientiane. Faute de preuves suffisantes, la justice américaine, au terme de trois ans de procédure, a dû reconnaître l'innocence de l'accusé et de ses prétendus complices. Le coup a été rude pour Vang Pao qui s'est senti trahi, une fois de plus, par ceux auxquels il avait tout sacrifié. Une dernière blessure qui a peut-être hâté sa fin...

Colonel Robert Jambon

## COURRIER DES LECTEURS

• De M. Michel BROCHERIOU, 13 rue de Géraise, 39110 Clucy :

J'ai vu le film « L'Empire du Milieu du Sud » et revu l'émission d'Arte « Les archives d'Albert Kahn ». Dans les deux cas j'ai déploré les mensonges exprimés sur la colonisation française en Indochine. Je l'ai écrit aux organisateurs en leur citant les témoignages historiques suivants.

**Amiral de La Grandière, 1863 :**

« La conquête par la France des provinces annamites limitrophes du Cambodge doit naturellement nous substituer au gouvernement de Hué dans ses droits de suzeraineté, et le point de départ de notre politique est d'écarter du Cambodge toute ingérence du gouvernement du Siam. Notre but, conforme à la générosité traditionnelle de la France et à nos véritables intérêts, n'est pas de faire sentir au pays un nouveau poids de suzeraineté étrangère, mais de favoriser l'affranchissement des populations opprimées et le progrès de la civilisation chrétienne.

Ce n'est donc pas en réclamant des redevances périodiques, des actes de vassalité et des hommages que nous devons faire sentir notre action au gouvernement du Cambodge ; c'est en cherchant à le relever de l'état d'infériorité et d'abaissement de toute sorte où il est successivement tombé ; c'est en s'efforçant de le délivrer des étreintes et de l'oppression de la cour de Siam ; en lui rendant enfin une sorte d'indépendance.

Les officiers envoyés dans le Cambodge devront donc s'attacher à faire ressortir aux yeux des Cambodgiens la différence de notre suzeraineté et de celle qu'ont exercée sur eux les Annamites et qu'exercent encore les Siamois. Ils doivent s'abstenir de toute relation officielle avec les agents siamois et surtout éviter d'avoir jamais à recourir à la menace. La persuasion, la bonne foi, les bons procédés, la justice sont des forces nouvelles et irrésistibles pour des populations abaissées et écrasées. C'est enfin par la puissance morale et par l'évidence des avantages de notre alliance que nous devons ramener le roi du Cambodge au sentiment de la dignité souveraine ».

**Lieutenant de Vaisseau Francis Garnier, 1873 :**

« Vous vous rappellerez que vous êtes au milieu de populations inoffensives et malheureuses ; que votre séjour au milieu d'elles ne doit pas être une charge ajoutée à toutes celles qui pèsent déjà sur elles ; qu'il doit inaugurer, au contraire, une ère de soulagement et de paix... Vous vous efforcerez de faire aimer et respecter le drapeau qui vous abrite, en ne négligeant aucune occasion de vous rendre utile, en vous montrant en toute circonstance juste et bienfaisant ».

**Résident Général Paul Bert, 1886 :**

« Nos peuples ne sont pas faits pour se combattre, mais pour travailler ensemble et se compléter l'un par l'autre. Si des Français viennent se fixer il faut que vous sachiez que ce n'est nullement dans la pensée de s'emparer de vos terres ni de vos récoltes ; mais, au contraire, avec l'intention d'augmenter la richesse générale en donnant de la plus-value à vos domaines, en facilitant vos exploitations agricoles, déjà si habilement conduites, par la création de voies de communications faciles, par la mise en valeur des richesses que recèlent vos mines, et par la protection que nous accorderons à vos transactions commerciales avec les peuples étrangers ».

**Ministre Émile Flourens, aux funérailles du Résident Général Paul Bert, 1886 :**

« Sur cette terre nouvellement conquise, frémissante encore des derniers efforts de la piraterie et de la rébellion, tout était à créer. Sans reculer devant l'énormité de la tâche, Paul Bert embrasse tout. Son travail de régénération se porte sur tous les points ; sur tous, il laisse des traces fécondes de son inter-

vention. Organisation politique, organisation administrative, finances et douanes, commerce, travaux publics et voirie, milices, instruction publique, il ne néglige rien ».

**Gouverneur Général Albert Sarraut, 1912 :**

« L'honneur de la France est d'avoir compris, la première, la valeur d'humanité des races attardées et l'obligation sacrée de respecter et d'accroître cette valeur. La grande pensée de justice qui imprègne la tradition du pays de la Déclaration des Droits de l'Homme a repoussé le dogme cruel qui décrétait l'infériorité définitive de certaines races. Elle constate à coup sûr le retard de leur évolution, mais, s'employant à en corriger les effets, elle s'efforce d'accélérer les étapes... Dès lors, dans l'action coloniale ainsi comprise, il n'y a plus, comme au début, « droit du plus fort », mais bien « droit du fort à aider le plus faible », ce qui paraît vraiment le droit le plus noble et le plus haut de tous ».

**Empereur Khai Dinh, 1915 :**

« En ces temps de guerre mondiale, notre État jouit d'une situation privilégiée au point de vue de la paix et de l'ordre. C'est le résultat de la politique sage et avisée du Protectorat pendant trente années. Au contraire des époques passées, c'est une ère de bonheur exempte de préoccupations et d'inquiétudes. Qu'on regarde ces écoles créées partout, destinées soit à développer le cœur et l'esprit de la jeunesse studieuse, soit à donner une instruction professionnelle. Ce sont les bienfaits du Protectorat qui feront le bonheur de notre peuple et le feront entrer dans la voie du progrès et de la civilisation des peuples d'Occident ».

**Ministre plénipotentiaire Auguste Pavie, 1921 :**

« Chercher à plaire à des populations que déjà j'aimais, n'avoir d'autre ambition que d'être utile à mon pays, adapter mes actes aux variations des faits, prendre des leçons sans m'attacher aux abstractions préconçues, telle fut ma politique, si ce terme peut être ici de mise. Les circonstances témoignèrent si clairement, et presque dès le début, de la sincérité de mes intentions que je recueillis partout sur mes pas l'impression de cœurs s'unissant au mien. Haute récompense : je connus la joie d'être aimé des peuples chez qui je passais ».

**Lieutenant-Colonel Bonifacy, 1931 :**

« Pour ne pas s'aliéner un peuple conquis, il est utile de respecter sa loi, ses coutumes, sa religion, de ne pas tourner ses habitants en ridicule. C'est la règle que je me suis imposée. C'est par ce moyen que j'ai gagné la sympathie des gens du pays et les événements ne m'ont jamais démenti ».

**Général Philippe Leclerc, 1946 :**

« Nous n'avons, en définitive, rencontré qu'un seul adversaire : l'Annamite nationaliste se réclamant du parti Viêt Minh, puissamment aidé par les Japonais, et, les premiers temps, discrètement soutenu par les Chinois et même par les missions américaines. Cette minorité n'a pu s'imposer que grâce à l'éclipse temporaire de la puissance française et à l'appui japonais. Une fois en place, elle a consolidé ses positions par un terrorisme sans pitié et une propagande massive et habile. Les hommes qui se sont opposés à elle ont été impitoyablement massacrés. Des familles de culture et de sentiments français ont entièrement disparu ou ont été décimées.

Il n'est pas possible d'apprécier le nombre de victimes. À titre d'exemple, rien que pour le Centre Viêt Nam et le Nord Annam, 50 000 personnes environ auraient été tuées depuis septembre (1945) ».

• De M. Claude PRETERRE, 23 sente Martin, rue Alcide Damboise, 76210 Bolbec :

L'éditorial est magnifique, comme c'est toujours le cas. Que Monseigneur Seitz, évêque de Kontum, qui a écrit « Les chiens muets » aurait aimé ce coup de cravache !

• Du Docteur Félix MATHIEU, 27 rue Bouley-Paty, 35200 Rennes :

Vous tenez des propos si exemplaires, dont l'esprit dépasse le cadre du Bulletin, que des citoyens plus nombreux devraient être touchés.

• De M. Bernard BECQUAERT, route de la Serrée, 21700 Nuits Saint Georges :

Vous semez la bonne parole. Puisse-t-elle germer dans les

esprits et dans les cœurs et redonner la conscience de l'honneur et du patriotisme.

• De M. Guy PEIRO, 1 boulevard Flaugergues, 12000 Rodez :  
Je suis très touché par votre éditorial. J'admire votre courage d'écrire ces vérités. Nous avons souffert de ces sabotages : grenades qui explosent au lâcher de la cuillère, etc...

Tout cela pour laisser le Viêt Nam sous régime totalitaire communiste.

• Du Général Gilbert CHAVANNES, 40 avenue Duquesne, 75007 Paris :

J'admire ceux qui savent, non seulement cultiver et prolonger le souvenir de nos combats, mais en outre rassembler les survivants. Nous avons tant aimé cette Indochine.

## BIBLIOGRAPHIE

Jean CHALAND – Une vie en Indochine, 1945-1965 – Éditions de l'Harmattan, 2010.

Autobiographie romancée sur trame d'événements historiques. La romance est discrète, la trame historique exacte. Facile à lire, c'est un moyen d'apprendre les grandes lignes de l'histoire.

Service Historique de la Défense, ECPAD, Éditions du Coteau, 2010 – Le Bataillon Français de l'ONU en Corée 1950-1953.

À base d'archives militaires et de témoignages, ce très bel album sur papier glacé (21x27, 225 pages), remarquablement illustré, ressuscite la guerre de Corée sous la plume d'officiers professeurs d'histoire.

MAY KHAM – Journal d'une enfant survivante – Éditions Les Nouveaux Auteurs, 2010.

Émouvante, cette autobiographie l'est à deux titres.

Historique – 1975, les communistes triomphent dans toute l'Indochine. Les derniers Américains quittent le Laos en emmenant le Général hmong Vang Pao et ses officiers. La mère de May Kham s'enfuit en Thaïlande avec ses enfants. Vie misé-

rable dans les camps de réfugiés de Nong Khai et Ban Vinai, puis dans les centres d'hébergement du sud-est de la France.

Psychologique – Petite-fille de cinq ans séparée de son père parti en Amérique. Quatre ans plus tard séparée de sa mère parce qu'il n'y a pas assez de place dans l'avion pour la France.

Guerre d'Algérie – Guerre d'Indochine – 48 boulevard Sénard, 92210 Saint-Cloud, Tél. : 01 47 11 22 86.

Nouvelle revue trimestrielle (20x30, 82 pages) conçue et éditée en collaboration avec Indo-Editions. Au sommaire des derniers numéros : Vinh Yên, Na San.

Georges FLEURY – Nous, les combattants d'Indochine, 1940-1955 – Éditions François Bourin, 2011.

Assisté par Gérard Brett, exploitant une trentaine de livres écrits par des combattants d'Indochine, dont il donne les références, l'auteur reconstitue l'histoire de la guerre. Ses commentaires appropriés relient les citations l'une à l'autre. Outre son intérêt historique indéniable, ce procédé met en lumière la similitude de pensée d'hommes qui ne se sont jamais vus, de 1946 à 1955, du nord au sud.

## AVIS DE RECHERCHE

M. Lucien VARNIER, 375 Le Quesnay, 76480 Saint Paër, recherche toute personne ayant connu le Sergent Maurice DELESTRE, chef de section à la 4<sup>e</sup> Compagnie du 1<sup>er</sup> Bataillon Muong, tué le 4 mai 1952 à l'attaque de Pho Tam (Tonkin).

M. Gilbert HEU, 1 rue des Jardins de l'Araïs, 84100 Orange, recherche toute personne ayant connu le Chasseur René ANTRANIKIAN, du 1<sup>er</sup> Régiment de Chasseurs, tué le 12 novembre 1952 (ou 1953) au combat de Thon Xuân Vinh (Tonkin).

M. Laurent DEMINIÈRE, 54 avenue de Martignas, 33160 Saint-Médard en Jalles, recherche toute personne ayant connu son père, le Lieutenant Fernand DEMINIÈRE, du 1<sup>er</sup> Tabor Marocain, tué le 7 octobre 1950 près du Capitaine Feaugas à Coc Xa (RC 4, Tonkin).

Le Général SIMON. Président de l'ANAI, 15 rue de Riche-lieu, 75001 Paris, recherche toute personne ayant connu le Soldat de 1<sup>re</sup> classe Farid MAALLEM, de la Base Général Legay, 83340 Le Canet des Maures.

M. Pascal SORLE, 75 Rue Camille Desmoulins, 03680 Désertines, recherche un historique du 5<sup>e</sup> Régiment de Cuirassiers.

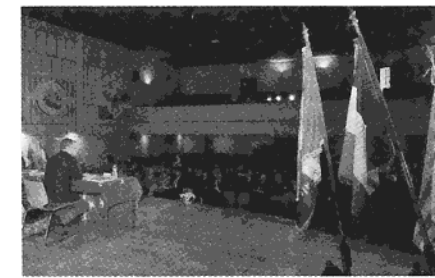
M. Claude-Jean BLANCHARD, Les Rivaux, 24750 Trélassac, recherche tout renseignement sur les équipiers d'Aligne Lerouge : Hélène BECKER, Paulette BAUDIN, Odette Demurtas, Élisabeth CLAVEY, Lucie KAUTZ, Alice KELBEL, Gilberte URBAIN, Suzy POIRIER, Colette et Yvette VERGE, Mme PLUMECOCQ, Marie-Thérèse SOUBISSE, France X.

## VIE DES SECTIONS

# IL Y A 60 ANS AU TONKIN LA BATAILLE DE LA RC 4

Le mercredi 13 octobre 2010, les portes de la salle de cinéma du Lycée Militaire d'Aix-en-Provence se sont ouvertes pour accueillir 500 personnes. Aux côtés des élèves se trouvaient un grand nombre de personnalités, d'anciens combattants, de porte drapeau ainsi que de grands témoins et de nombreuses personnes animées toutes du même intérêt de ce que fut l'Indochine française.

La Section départementale de l'Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine (ANAI) soutenue par le Colonel Jacques Maisetti, commandant le Lycée Militaire, et aidée par Madame Maryse Joissains-Masini, Député-Maire d'Aix-en-Provence, et Monsieur Michel Fabre, Directeur départemental de l'ONAC, avait en effet programmé un colloque sur le thème de la Bataille de la RC 4 en Indochine.



En l'absence du Chef de Corps, c'est le Commandant en second, le Lt-Colonel Dulcey, qui a souhaité la bienvenue à ce nombreux public, parmi lequel nous notions la présence du Gouverneur Militaire de Marseille, le Général Pichot de Champfleury, du Général Georges Pormenté, Vice-président national de l'ANAI, de Monsieur Gérard Deloche, représentant Madame le Député-Maire d'Aix-en-Provence, de Monsieur Bruno Genzana, représentant le président du Conseil Général, de Monsieur Michel Fabre, Directeur départemental de l'ONAC.

Ce fut ensuite le Président Henri Garric qui, après avoir remercié le Colonel de l'accueil au sein de son établissement, fit part de sa satisfaction devant tant d'intérêt suscité par notre devoir de mémoire. Puis il donna la parole au premier intervenant.

Monsieur Étienne Le Baube, historien de formation, a fait un brillant exposé sur les revers militaires enregistrés par nos forces armées à Lang Son à quatre reprises : en 1885, 1940, 1945 et 1950. Il s'étendit sur les causes de ces désastres et sur leurs conséquences politiques et militaires, en insistant sur "l'amnésie" dont avaient fait preuve nos responsables civils et militaires.

Puis Christophe Dutrône, historien, présenta cette redoutable machine de

guerre qu'était l'Armée Nationale Populaire Viêt minh à laquelle il vient de consacrer un livre. Il insistait notamment sur le refus des responsables à reconnaître le potentiel et le rôle des Chinois dans cette évolution.

Passionné par la guerre d'Indochine, initiateur de ce projet, Henri Garric n'aurait laissé à personne le soin de présenter le déroulement de cette Bataille de la RC 4. Aussi a-t-il réussi à nous faire prendre conscience de la très grande difficulté dans laquelle ont été placés ces hommes. Décision à contretemps, mode opératoire, coordination et communication aléatoires, appuis aérien et artillerie bien trop insuffisants, et que dire des 7 000 hommes confrontés aux 35 000 bo doïs alignés par le Viêt minh. De cette approximation la France perdit plus de 5 000 hommes, tués, blessés ou prisonniers, tous issus de prestigieuses unités de Légion, Tabors et Tirailleurs Marocains, et aussi du 3<sup>ème</sup> BCCP. Après avoir abordé le désastre sanitaire, il mit en évidence le début de panique qui déboucha sur l'évacuation prématurée de Lang Son et l'inconséquent abandon de 11 000 tonnes d'armes et de munitions.

Puis l'ancien prisonnier du Viêt minh, le Colonel André Boissinot, a exposé le calvaire enduré par les captifs d'une nature hostile, soumis à des travaux harassants malgré une extrême malnutrition. La totale absence de soins et de médicaments, un lavage de cerveau et un endocrinement permanents, la cruauté des punitions, le manque de nouvelles des familles ont conduit à un taux de mortalité supérieur à celui des camps nazis. Et pour les rescapés, au retour en métropole, l'hostilité de ceux qui n'avaient pas hésité à saboter armes et matériels et même servir chez l'adversaire, comme le sieur Boudarel, dont le Colonel Luciani, prisonnier du Viêt minh à Diên Biên Phu, fera un brillant exposé. Fut évoqué aussi le climat suspicieux qui régnait au sein du Haut Commandement, très méfiant à l'idée que les Officiers, ex-prisonniers du Viêt minh, eussent été influencés par les séances d'endoctrinement.

Ce fut ensuite le moment des questions à nos Grands Témoins rescapés du désastre ; ils y répondirent avec passion et une grande franchise. Incontestablement nous avons assisté à un moment d'intense émotion, nous ressentions une libération, une absolue nécessité de témoigner – car le temps qui passe s'écoule inexorablement...

Pour conclure, nos grands anciens : les Généraux Georges Longeret et Jacques Laurent, les Colonels Jack Bonfils et Roger Leducq, Messieurs Étienne Bouchet, Claude Cadet, Charles-Henry de



Pirey, Heinrich Hartkopf, René Mary et Serge Tetu se sont présentés en quelques mots au public.

Puis c'est le Général Pichot de Champfleury, Gouverneur Militaire de Marseille et ancien élève du Lycée Militaire, qui a exprimé toute sa satisfaction d'avoir assisté à un grand moment de mémoire et demandé aux élèves d'en retenir des leçons pour leur propre avenir.

La leçon d'histoire terminée, il était temps de se consacrer au recueillement. Là, dans le cadre majestueux de la Place d'Armes du Lycée Militaire, devant ce monument aux anciens élèves morts au service de la France, nous avons rendu un brillant hommage à ces hommes de devoir, morts il y a 60 ans pour l'honneur de la France et pour que le Viêt Nam puisse vivre libre. Après le traditionnel dépôt de gerbes, la minute de silence ponctuée de la sonnerie aux Morts et suivie de la Marseillaise, les élèves de la chorale du Lycée ont brillamment interprété le chant des Légionnaires « Contre les Viêts », repris à l'unisson par les anciens de la RC 4.



Un vin d'honneur offert par le Lycée Militaire a rassemblé tous les participants, où jeunes et moins jeunes ont poursuivi leurs discussions.

Et enfin pour clore une très belle journée, l'ANAI a reçu dans la salle à manger du Chef de Corps, les Grands Témoins, les personnalités et quelques invités autour d'un buffet. Nous avons pu constater, une fois de plus, que la table incline à la libération de la parole et nos grands anciens nous ont fait partager nombre d'anecdotes et de souvenirs de ce désastre. C'est ainsi que tous, fraternellement unis, ont vécu ce Devoir de Mémoire depuis bien trop longtemps occulté.

Henri GARRIC



## NÉCROLOGIE

L'ANAI porte le deuil du Président Charles ALLIGROS, décédé le 22 décembre 2010. Maire de Lochieu depuis 1982, il présidait notre Section de l'Ain depuis 2007. Chasseur Alpin en Autriche, gendarme à cheval en Algérie, chef de poste en Annam, il a servi la France avec ferveur. La Section de l'ANAI lui était fort attachée.

### SECTION DE L'AUBE

**Président : Commandant Guy LETROUIT**  
17, rue Jules-Ferry  
10400 NOGENT SUR SEINE

Notre assemblée générale se tiendra à Troyes à l'Hôtel « du Petit Louvre » le samedi 8 octobre.

### SECTION DU BÉARN

**Président : M. Paul BURGAU**  
5, rue Guynemer  
64230 LESCAR

L'exposition « Mémoire d'Indochine » créée par l'ONAC 64 en partenariat avec les associations d'anciens d'Indochine Vandenberghe, ANAI Béarn et Pays Basque, Amicale de Diên Biên Phu a été présentée en 2010 dans trois lycées du département : Anglet, Mauléon et Pau.

**Le 3 février**, nous étions présents avec notre drapeau à Astis, aux obsèques de notre amie Lydie Maurie, ancienne infirmière en Indochine.

**Le 11 février**, notre assemblée générale a eu lieu à l'hôtel « La Palmeraie » à Pau, en présence du Colonel Dubourc représentant le Général Delort-Laval DMD, de Mme Boisson Présidente du Comité du Souvenir Français de Pau et de M. Caillabet Président de l'UDAC-VG 64. Après avoir souhaité la bienvenue aux soixante-quinze personnes présentes, le Président demanda que l'on observe une minute de silence à la mémoire de nos camarades disparus en 2010 et à celle de nos soldats tués en Afghanistan. Dans son rapport moral et d'activité, le Secrétaire Pierre-Jean Gradit signala la légère baisse des

effectifs : au 31 décembre dernier, il y avait 156 adhérents contre 166 l'année précédente. Au cours de l'année 2010 ont été enregistrés deux décès, deux adhésions, sept démissions et trois radiations.

Le compte rendu financier présenté par notre Trésorière Mme Bourgois fit apparaître un léger bonus de 284,41 euros. Une partie de nos recettes, grâce à la tombola, est affectée au parrainage de nos deux filleuls vietnamiens : 504 euros. Quitus a été donné à Mme Bourgois après le rapport du Vérificateur aux Comptes M. Delafoy. Les deux rapports ont été adoptés à l'unanimité. Concernant nos différentes rencontres où le nombre de participants est en diminution tous les ans, le Président signala que le vieillissement et la maladie font que de plus en plus de nos amis ne peuvent se déplacer. C'est donc à nous d'aller vers eux.

Le projet de convention avec le Souvenir Français a été présenté à l'assemblée. Il n'y eut aucune remarque. Il a été adopté à l'unanimité des présents et des représentés. Mme Boisson du Souvenir Français présenta les principales missions exécutées au niveau national : conserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France, veiller et participer à l'entretien de leurs tombes, des monuments élevés à leur gloire tant en France qu'à l'étranger. Au niveau local, elle signala les principales actions réalisées. Cette matinée s'est terminée par un repas regroupant soixante-dix personnes au restaurant « Edouard 6 » et par notre tombola pour financer nos parrainages.

### SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

**Président : M. Henri GARRIC**  
422, avenue Jean-Paul Coste  
13100 AIX-EN-PROVENCE

**Le 11 novembre** : Marseille, Aix en Provence, Vitrolles, Salon. Cérémonies commémoratives de l'Armistice du 11 novembre 1918. Délégations importantes de la section.

**Le 12 novembre** : Aix en Provence. 11 h, Château de Beaucueil. Dans le cadre des cérémonies commémoratives de l'Armistice de 1918, Mme Thérèse Garcia, Directrice de la Maison de Retraite des Anciens Combattants de Beaucueil, a invité les associations d'anciens combattants du Pays d'Aix à partager un moment de recueillement avec nos anciens. Roger Ruggirello représentait l'ANAI

**Le 16 novembre** : Aix en Provence. 10 h, Maison du Combattant. Réunion des associations d'anciens combattants et patriotiques de la ville d'Aix en vue de la préparation du calendrier 2011 des cérémonies officielles et des manifestations associatives.

**Le 21 novembre** : Marseille. 12 h 30, Salon d'honneur de l'Hôtel du Département : A l'occasion des cérémonies du 11 novembre, M. Jean-Noël Guérini, Président du Conseil Général et Sénateur des Bouches du Rhône, a convié à déjeuner les Présidents d'associations d'anciens combattants du département. Mme Nadia Boucharens représentait l'ANAI.

**Le 3 décembre** : Marseille. 10 h, Esplanade Bargemon. Cérémonie de présentation au drapeau des élèves de l'école des Marins-pompiers.

**Le 5 décembre** : Marseille, Aix en Provence, Vitrolles, Salon. Cérémonie d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie. Les membres de l'ANAI étaient nombreux auprès de leurs compagnons d'AFN.

**Le 14 janvier** : Aix en Provence. 10 h, Cathédrale St-Sauveur, messe célébrée en hommage à Sainte-Geneviève, Patronne de la Gendarmerie. Les membres de l'ANAI étaient nombreux à participer à cette cérémonie.

**Le 23 janvier** : Aix en Provence, Les Milles. 8 h 30, Salle des fêtes : « Casse-croûte du Poilu » traditionnelle manifestation des Anciens Combattants du village. Les membres de l'ANAI étaient nombreux à participer à cette réunion.

### SECTION DU CAMBRÉSIS

**Président : Colonel Jean-Pierre VAN ENGELANDT**  
12, Chemin Crépin  
59400 CAMBRAI

**Bourlon : 23 juillet**, commémoration avec dépôt de gerbes au monument Canadien, au monument des Maquis et au cimetière du Commonwealth. Le Président et les membres du Bureau étaient présents avec notre porte-drapeau.

**Cambrai** : à chaque cérémonie du souvenir la Section était présente avec son porte-drapeau.

**5 septembre**, à 12 h 30, repas asiatique avec nos membres ; cinquante couverts ont été servis dans une ambiance musicale.

**25 septembre**, à la stèle AFN, allocution du Président et dépôt de gerbe à la mémoire des Harkis, en présence du Député-Maire et des autorités locales.

**29 octobre**, en Mairie, projection du film « Témoignages de Cambrésiens en Indochine » réalisé par la commune et pour les élèves. Des membres de l'ANAI y sont associés.

**1<sup>er</sup> novembre**, 11 h, dépôt de gerbes au cimetière avec le Sous-Préfet et le Député-Maire au monument élevé à la mémoire des militaires morts pour la France.

**6 novembre**, Palais des grottes, exposition « Le Cambrésis dans la tourmente de mai 1940 à 1944 ».

**7 novembre**, Palais des grottes, exposition « Pages d'histoire du Cambrésis ».

**10 novembre**, dépôt de gerbes au cimetière allemand de la route de Solesmes dans le cadre « Réconciliation Franco-Allemande de 1945 à nos jours ».

**11 novembre**, 11 h, prise d'armes au monument de la victoire avec la participation de la Base Aérienne 103, de la Brigade Franco-Allemande de Müllheim, des cadets de la défense, du centre Epide, des enfants des écoles Corneille, St-Joseph et St-Roch de Cambrai. Lecture des messages par le Colonel commandant la Base et le Sous-Préfet. Lecture de lettres de soldats pendant la guerre par les enfants. Chant de la Marseillaise par les enfants des écoles.

**4 décembre**, participation de l'ANAI à l'opération « un soldat, une carte », organisée par la ville. Permanence de l'ANAI et discours du président sur cette initiative.

**5 décembre**, hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. Allocution du Président et

dépôt de gerbes par le Député-Maire et le représentant du Sous-Préfet.

**Flesquières : 20 novembre**, cérémonies du 93<sup>e</sup> anniversaire de la Bataille de Cambrai avec le dépôt de gerbes au monument du cimetière Hill British Cemetery et au monument des Nations. Exposition le Tank de Flesquières.

**Proville : 28 février** à 10 h 30 assemblée générale de la Section en présence du Maire et du Conseil Municipal. Les rapports moral et financier sont approuvés. Un diplôme d'honneur est remis à M. Serge Merlier, la médaille de l'ANAI au Maire. A 13 h banquet dansant avec les associations amies La Fleurus et Rhin et Danube.

**Composition du Bureau** : Président : Colonel Jean-Pierre Vanengelandt, Vice-Président : Jacqueline Bacquelé, Secrétaire : Cécile Hazebroucq, Secrétaire adjoint : Jean-Michel Delabre, Trésorier : Serge Merlier, Trésorier adjoint : Jacques Dormignies, Membres : Colonel Jacques Disdier, Yves Clément, Jean Berjon, Porte-drapeau : Claude Vilfayau, Contrôleur aux comptes : Eugène Leleu.

### SECTION DE LA CORRÈZE

**Président : M. Jean JUGE**  
La Faucherie  
19210 LUBERSAC

Notre ami Georges Bonnetin a été promu officier de la Légion d'Honneur.

### SECTION DES CÔTES D'ARMOR

**Président : M. Jean LE CAM**  
88, rue de la République  
22680 ÉTABLES-SUR-MER

**Le jeudi 10 février**, la Section a rendu un dernier honneur à M. Georges Gory, Porte-drapeau pendant de longues années au sein de

notre association. La cérémonie s'est déroulée en présence de cinq drapeaux, tous portés par des adhérents, du Président, du Vice-Président, de la Secrétaire et d'une quinzaine d'adhérents. Le Président a retracé le parcours militaire du défunt et Mme Le Cam a rendu hommage à l'ancien porte-drapeau, décédé dans sa 90<sup>e</sup> année.

### SECTION DES FLANDRES

**Président : Colonel Jules CAMUS**  
114, avenue Foch  
59700 MARCQ en BAROEUL

**Le 5 décembre**, une délégation de notre Section accompagnée de notre drapeau était présente à Lille à l'hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord. Présidée par M. Bérard Préfet du Nord, en présence du Général Bauchet-Canonne Gouverneur militaire de Lille, cette cérémonie a été rehaussée par la présence d'un détachement du 43<sup>e</sup> RI. Des allocutions furent prononcées par le Préfet ainsi que par M. Blanquart Président départemental de l'UNC et membre de notre association. Un cocktail offert par le Préfet clôtura cette cérémonie. Par ailleurs notre section était représentée dans de

nombreuses autres communes des départements du Nord et du Pas de Calais.

**Le 9 décembre**, une délégation a assisté à Lambersart aux obsèques de M. Vivien ancien combattant d'Indochine.

**Le 12 décembre**, nous étions présents à la réunion des associations patriotiques au cours de laquelle a été fixé le calendrier des activités pour l'année 2011.

**Le 18 décembre**, notre Section tenait un stand, en collaboration avec « Sourires du Vietnam », au marché de Noël de la ville de Marcq en Baroeul. Les bénéficiaires réalisés à cette occasion sont destinés à nos œuvres sociales au Vietnam.

**Le 30 janvier**, comme les années précédentes la fête du Têt organisée au foyer culturel de La Bassée a obtenu un grand succès. La salle était comble pour fêter l'entrée dans l'année du chat. Pendant que nous dégustions un repas particulièrement apprécié préparé par l'inégalable M. Tran et son équipe, se déroulait sur scène un spectacle de grande qualité où se succédaient chants et danses traditionnelles vietnamiennes, magie et surtout la danse du dragon. Nous remercions chaleureusement M. et Mme Tran qui sont les promoteurs de cette fête ainsi que l'ensemble des personnes qui ont assuré bénévolement sa

## Danièle et Denis SABATIER

membres de l'ANAI

Vous convient au

**Restaurant gastronomique thaï**  
« Voyage au Siam »

60 rue St-Maur 75011 Paris

(Métro St-Maur ou St-Ambroise)

Tél. : 01 47 00 46 87

Ouvert tous les jours  
sauf samedi midi et dimanche toute la journée.



réalisation. Les bénéfiques réalisés à cette occasion sont destinés à des actions sociales au Vietnam, en particulier aux populations montagnardes de la région de Kontum.

**Le 4 février**, une délégation accompagnée de notre drapeau a assistée à Mons en Baroeul aux funérailles de M. Marcel Baelens ancien combattant d'Indochine et le 7 février à Marcq en Baroeul à celles d'un de nos adhérents amis le Docteur Waché.

**Le 11 février**, à Villeneuve d'Ascq, au bénéfice de l'association « Mars et Mercure », le Colonel Camus a fait un exposé sur les origines du Vietnam et l'action des missionnaires en Indochine. Cet exposé, véritable vaccin anti-repentance, d'une durée d'environ une heure, prononcé sans papier et sans micro a été salué par un tonnerre d'applaudissements de l'auditoire.

**SECTION DU HAINAUT**  
**Président :**  
**M. Raymond FRANÇOIS**  
**11, rue Jean-Baptiste Corot**  
**59880 SAINT-SAULVE**

**Le 15 novembre**, avec notre drapeau, nous avons assisté à la passation de commandement du Capitaine Israël commandant l'escadron 14/9 de Gendarmerie Mobile de Valenciennes.

Comme chaque année au cours du mois de décembre, les membres du Bureau ont distribué à domicile le traditionnel colis de Noël ; nos adhérents étant domiciliés dans quarante-cinq communes, cela représente un travail de bénévolat qu'ils assument avec bonne humeur en appréciant le contact direct avec ceux qui ne peuvent assister aux réunions en raison de leur âge ou de leur état de santé.

**Le 10 janvier**, présence de la Section au monument aux morts de Valenciennes, lors du dépôt de gerbes par le

nouveau Sous-Préfet, M. Lichaud.

**Le 25 janvier**, au cimetière de Denain, nous avons rendu un dernier hommage à Albert Petyt ; les conditions climatiques désastreuses lors de son décès le 20 décembre nous avaient empêchés d'assister à ses funérailles. Il cumulait la fonction de Contrôleur aux Comptes avec celle de responsable du secteur de Denain.

La fin de l'année 2010 a été marquée par la disparition de MM. Paul Tiétard, Victor Roche, Étienne Haquette et Mme Émilie Dons. Des membres de leur famille ont repris en quelque sorte le flambeau, Mmes Huguette Tiétard, Bailleur (fille de Mme Dons), nous ont rejoints.

M. Roger Dutilleul a été fait chevalier de la Légion d'Honneur au cours de la cérémonie du 11 novembre à Valenciennes.

**SECTION DE LA HAUTE-GARONNE**  
**Président :**  
**Colonel Maxime SCOT**  
**46, rue des Crouzettes**  
**31120 PORTET-SUR-GARONNE**

L'année 2010 a été très dure pour les anciens d'Indochine. Nous ont quittés : Michel Blot, Henri Boisdevésy, Marcel Coucoule, Albert Danti, André Noguès, Georges Servant, Robert Thomassin, Louis Sagnier. Des épouses les ont suivis : Mmes Lacroix, Deguilhem, Moulis, Nozies et Paulard. Des anciens ou natifs de l'Indochine rejoignent toujours la Section : Simon Maurel d'Auterive, Franck Nguyen de Toulouse, René Paquet d'Antichan de Frontignes.

Merci aux soixante-dix membres de la Section qui ont déjà payé leur cotisation 2011. Merci aux donateurs qui, en arrondissant leur cotisation, viennent en aide au siège national qui doit supporter la position actuelle de la commune de Paris..

**20 février**, de 9 h 30 à 12 h, la Section a tenu son assemblée générale à Castelmaurou. La Municipalité nous a accueilli très gracieusement. Le grand-père de Mme Schardt, Maire, avait vécu en Indochine ; l'oncle de M. Durand, adjoint au Maire, y avait été tué. Des volontaires se sont présentés pour renforcer le Bureau : Général Darcos Vice-Président, Mme Cathala Secrétaire, Mme Carvajal Secrétaire adjointe, M. Guillemot chargé de l'internet.

Le repas amical qui a suivi l'assemblée générale a été fort apprécié. La bonne humeur exprimait la générosité des participants.

**SECTION DES LANDES**  
**Président : Commandant Jean-Yves DROUET**  
**382, rue du Ruisseau**  
**40000 MONT DE MARSAN**

**Le 30 octobre**, nous apprenions la mort de notre adhérent, M. Pierre Plagnes, de Ste-Eulalie en Born. À la cérémonie d'adieu, Mme Marcelle Cendre, Trésorière de la Section, et M. Bernard Faure, Porte-drapeau, entourés de nombreux amis ont témoigné notre fidélité à la famille de notre adhérent.

**Le 27 janvier**, jour anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz en 1945, une cérémonie du Souvenir était organisée devant la stèle érigée au parc Jean Rameau. Les autorités auxquelles s'étaient joints des élèves de CM1, CM2 et du Lycée Victor Duruy se sont recueillies. Le Président de Section était présent.

**Le 26 février**, la Section a tenu son assemblée générale à Morcenx où le Maire, Conseiller général des Landes, a bien voulu mettre gracieusement à notre disposition tous les locaux et moyens nécessaires.

**SECTION DU LANGUEDOC**  
**Président :**  
**Colonel André GEYRES**  
**164, rue Emile Gaboriau**  
**34070 MONTPELLIER**

Nous déplorons le décès de Jean Molinier de Montpellier, Raymond Joulé et Paul Esposito de St-Georges d'Orques.

**Le dimanche 3 octobre**, l'association des Cambodgiens de Montpellier organisait à Castelnaud Le Lez, comme chaque année, l'importante cérémonie de « Pchum Ben », la Toussaint khmère. L'ANAI était représentée par le Général Pacaud, MM. Jean-Pierre Gaillard et Paul Huberson.

**Le samedi 16 octobre**, notre assemblée générale s'est déroulée à La Grande Motte, dans d'excellentes conditions.

Cent adhérents étaient présents. L'EAI (Ecole d'Application de l'Infanterie), et l'EMSAM (Ecole Militaire Supérieure d'Administration et du Management) ayant quitté Montpellier, peu d'autorités étaient présentes. Seuls le Maire de La Grande Motte et des Présidents d'associations amies étaient parmi nous. Mme Latapie, Directrice de l'ODAC, absente de Montpellier ce jour-là, s'était excusée.

Quelques chiffres sur l'année écoulée : sept nouveaux adhérents et cinq adhérents décédés. Parrainage d'un enfant scolarisé en Indochine.

Une quarantaine d'actions a profité des communautés asiatiques du Languedoc. Une cinquantaine de participations aux cérémonies patriotiques ou de prestige. Organisation de deux conférences et d'activités festives.

Forte participation aux cinq commémorations organisées en juin dans la région Languedoc en l'honneur des morts pour la France en Indochine.

**SECTION DU PUY DE DÔME**  
**Président :**  
**Général Marcel FAURE**  
**11 bis, boulevard Duclaux**  
**63000 CLERMONT-FERRAND**

Au cours du trimestre écoulé, la Section a participé à toutes les manifestations patriotiques organisées tant à Clermont-Ferrand qu'à Chamalières ainsi qu'aux réceptions officielles ou associatives données à l'occasion du Nouvel An.

**Le 5 décembre**, présence à la cérémonie d'hommage national aux morts en Afrique du Nord suivie d'un vin d'honneur à la Préfecture.

**Le 12 janvier**, forte délégation de la Section à la prise d'armes organisée pour le départ du 92<sup>e</sup> RI au Liban. La Section entretient des relations étroites avec ce régiment et a participé à la confection de colis de Noël pour les soldats de la compagnie déjà engagée depuis deux mois en Afghanistan.

**Le 13 janvier** à Chamalières grande manifestation de vœux au monde associatif au cours de laquelle notre Secrétaire Général et Porte-drapeau l'Adjudant-chef Jean Duruit a été cité pour son dévouement et sa fidèle participation aux cérémonies ; il a reçu à ce titre la médaille d'honneur de la Ville. À cette occasion l'adjoint au Maire Louis Giscard d'Estaing a souligné les mérites des anciens d'Indochine et la vitalité de leur association.

**Le 16 janvier**, réception des vœux en présence du Ministre de l'Intérieur et à laquelle avaient été conviés le Président et plusieurs membres du Conseil d'Administration.

**Le 28 janvier**, participation d'une délégation à la réception organisée par le Préfet de Région en l'honneur de la Directrice départementale de l'ONAC partant à la retraite. Cette dernière est remplacée par l'ancienne déléguée à la mémoire combattante avec

laquelle la Section entretient des relations cordiales et extrêmement bénéfiques pour le rayonnement de l'ANAI.

Des contacts ont été renoués avec les quelques anciens d'Indochine résidant en Haute Loire, l'objectif étant de les rallier à la Section puisqu'il n'en existe pas dans leur département. Notre prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 2 avril.

**SECTION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES**  
**Président :**  
**Colonel Désiré GNANOU**  
**30, allée de Surcouf**  
**66140 CANET-EN-ROUSSILLON**

**10 novembre**, une messe a été célébrée à Canet en présence de M. le Maire et des Conseillers Municipaux. Plusieurs membres de notre Section ont accompagné notre drapeau. M. Michel Saut membre de notre Section et Conseiller Municipal a lu les noms des morts pour la France dans tous les conflits. Ce fut un moment très émouvant.

Notre Section a participé aux cérémonies du 11 novembre et 5 décembre à Perpignan. La fin de l'année a été endeuillée par plusieurs décès. Obsèques de Mme Jeanne Bonnard à Pia le 22 novembre. Obsèques de M. Michel Bourrat à Perpignan le 6 janvier.

Obsèques du Colonel Pierre Mazagot à Perpignan le 30 décembre, dans l'église du Moulin à Vent en présence de douze drapeaux, de Mme Marco Directrice départementale de l'ONAC, de M. Pignet représentant le Maire de Perpignan, du Général Jozs Président du Comité d'Entente des anciens combattants. La carrière du Colonel Mazagot a été retracée par le Colonel Gnanou qui a souligné ses mérites et le regret de toutes les associations dont il était membre. Ce fut très émouvant.

Notre Section a participé à la cérémonie annuelle de l'anniversaire de la naissance du Maréchal Joffre à Rivesaltes. **Le 9 janvier**, nous avons innové en invitant toutes les associations du monde combattant pour le loto et la galette des rois.

**SECTION DU RHÔNE**  
**Président : M. Claude-Pierre FRANÇOIS**  
**116, rue du Commandant Charcot**  
**69005 LYON**

La FARAC (Fédération d'Amicales Régimentaires et d'Associations d'Anciens Combattants) a célébré son centenaire dans le cadre magnifique de l'Atrium de la Mairie centrale de Lyon. Élu et hautes autorités régionales étaient présents. Un grand banquet servi dans le salon d'honneur de la Mairie réunissait plus de deux cent cinquante invités dont de nombreux membres de l'ANAI.

**Le samedi 16 octobre** à la basilique de Fourvière était célébrée la messe annuelle à la mémoire de nos camarades morts pour la France au cours des différents conflits, cérémonie grandiose rehaussée par la participation des Chœurs de Fourvière.

Notre voyage en Indochine s'est déroulé du 25 octobre au 9 novembre, au Laos et au Cambodge où les participants ont découvert ou revu les merveilles de ces pays amis auxquels nous restons tous très attachés. Ce fut aussi l'occasion de visiter l'école de Vientiane réhabilitée en 2004 par la Section, l'hôpital de Kompong Trabeck près de Phnom Penh que nous aidons depuis quatre ans par l'opération « Lunettes pour le Cambodge » avec le concours du centre Laënnec d'Irigny et enfin l'orphelinat de Battambang où notre association parraine une trentaine d'enfants. L'accueil que nous ont réservé les enfants et nos

correspondants tant à Vientiane qu'au Cambodge fut extraordinaire de gentillesse, de sourires généreux et de la joie de se retrouver. Une délégation de notre association participait aux cérémonies du 11 novembre au monument de l'Île aux Cygnes et du 5 décembre au mémorial départemental de Bron.

**Le 3 décembre** à l'occasion de nos traditionnelles retrouvailles d'automne, le Colonel Thomas Toussaint Chef de corps du Groupement des actions civilo-militaires nous a exposé avec beaucoup de conviction, de foi et d'enthousiasme les missions que conduisent ses hommes en Afghanistan, missions comparables à celles des SAS lors du conflit algérien.

**SECTION DU VAL-DE-MARNE**  
**Président : Commandant Jacques ARCHAMBAULT de BEAUNE**  
**1, rue André Maurois**  
**94000 CRÉTEIL**

**Le 19 décembre**, le Général Louis Beaudonnet, Président d'honneur de la Section, a organisé une cérémonie au Fort de Charenton afin d'honorer la mémoire de nos compatriotes massacrés le 19 décembre 1946 et des Gendarmes morts pour la France en Indochine. Plus de cinquante personnes ont participé à cette cérémonie, suivie du pot de l'amitié et d'un repas au mess du quartier Mohier à Maisons Alfort. **Le samedi 5 février**, l'assemblée générale de la Section s'est tenue à Vincennes sous la présidence du Général Simon, en présence de M. Marc Walch, Conseiller Municipal représentant M. Laurent Lafon Maire de Vincennes, de M. Guy Machin Conseiller Municipal de St-Mandé et de nombreux présidents d'associations amies.

Un moment de recueillement a été observé en mémoire de Mmes Lucie

Briquet et Brigitte Prévot, du Général Jean Perrier, du Général Bigeard et des Militaires tués en OPEX.

Les rapports financier, moral et d'activités ont été adoptés à l'unanimité et le Bureau reconduit.

M. Patrick Beaudouin, Député-Maire de St-Mandé, également Président de l'Amicale des anciens du Bataillon de Corée et du GM 100, a rappelé son attachement aux associations patriotiques qui perpétuent l'histoire de la France. Puis le Colonel Henri Francq dans une brève intervention insista sur la mainmise chinoise grandissante en particulier sur les ressources minières et agricoles du Viêt Nam.

Avant le pot de l'amitié le Colonel Jean Luciani a remis la croix de chevalier de l'ONM à Mme Brécher épouse d'un ancien de Diên Biên Phu.



**SECTION DE L'YONNE**  
**Président : Commandant Charles LATROMPETTE**  
**10, impasse des Guenelles**  
**89470 MONETEAU**

La réunion des Présidents de Comité s'est tenue le 20 octobre au Cercle de la Gendarmerie Mobile d'Auxerre.

Mme Françoise Choppin est élue Trésorière en remplacement de Robert Chassagnol

qui reste Trésorier adjoint. Il est remercié pour son action et son dévouement au sein de l'association.

Le repas en commun réunissait une trentaine de convives et c'est avec plaisir que nous avons accueilli Mme Coët.

Désigné par l'ONAC et

l'UDAC pour l'organisation d'une journée « Mémoire » sur la guerre d'Indochine, le Président expose le déroulement de cette journée dans l'Auxerrois à destination des élèves du secondaire.

Les membres de la Section ont participé aux cérémonies du 5 décembre.

**Le 12 janvier** à Monéteau la galette des rois réunissait une trentaine d'adhérents. Nos deuils : Général Raymond Perdu, Colonel Jean Humbert, Raymond Chaperon, Pierre Roy.

L'assemblée générale de la Section se tiendra à Laborde (Auxerre) le mercredi 6 avril.

Le site de l'A.N.A.I. est en service.

<http://www.anai-asso.org>

A.N.A.I. : Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois

## France / Indochine : Histoire et Mémoire

L'A.N.A.I.	L'INDOCHINE	LE TEMPS DES MISSIONS ET DE LA CONQUETE	LE TEMPS DE LA PAIX L'OEUVRE DE LA FRANCE	LE TEMPS DE LA GUERRE	LIEUX DE MEMOIRE
------------	-------------	---	---	-----------------------	------------------

**Nous lançons un appel à tous ceux qui pourraient enrichir le site en envoyant au siège (15 rue de Richelieu, 75001 Paris) des articles sur l'œuvre de la France en Indochine (santé, instruction publique, voies de communication, développement rural, etc.). Les photos jointes devront être libres de tout droit et, si elles ont été scannées, de bonne qualité. Éventuellement, les photos seront renvoyées à l'expéditeur sur demande, après utilisation.**



## Soupe à l'oreille-de-mer et aux petits pois

- 4 champignons secs
- 120 cl de bouillon de porc
- 120 g de porc maigre
- 250 g de petits pois frais, ou 120 g de congelés, décongelés
- 1 petite boîte d'oreille de mer
- 1 cuil. à soupe de sauce soja claire

Émincez les champignons et laissez-les tremper dans l'eau bouillante 30 minutes. Amenez le bouillon à ébullition, ajoutez le porc émincé, laissez frémir 5 minutes. Ajoutez les petits pois et les champignons, laissez frémir 5 minutes. Égouttez les oreilles-de-mer, en gardant le jus, coupez-les en petits morceaux. Ajoutez-les à la soupe avec leur eau, la sauce soja, mélangez avant de servir.

# L'ANNÉE DU CHAT (\*)

« Si le Tigre compte sur ses dents, le Chat compte sur ses pattes et sur la sécurité de sa maison ». Cela symbolise bien les énergies protectrices qui nous envelopperont à partir du 3 février 2011.

Avec le Chat, animal vif et doux, enfin du calme et de la finesse dans un monde en ébullition...

L'année du Tigre a malmené presque tous les signes du zodiaque chinois, sauf les natifs du Tigre qui ne sont pas effrayés par les imprévus.

L'année du Chat sera le temps de l'amitié et du bonheur. Mais cette année sera l'année préparatoire avant 2012 qui sera celle du Dragon...

(\*) Lièvre chez les Chinois.

